

Tribune socialiste

N° 316 / 23 FÉVRIER 1967 / PRIX 0,70 F

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ



La V^e à nu

Claude Bourdet

**Pouvoir
et Santé
publique**

Michel Léman

**Grenoble
à la croisée
des pistes**

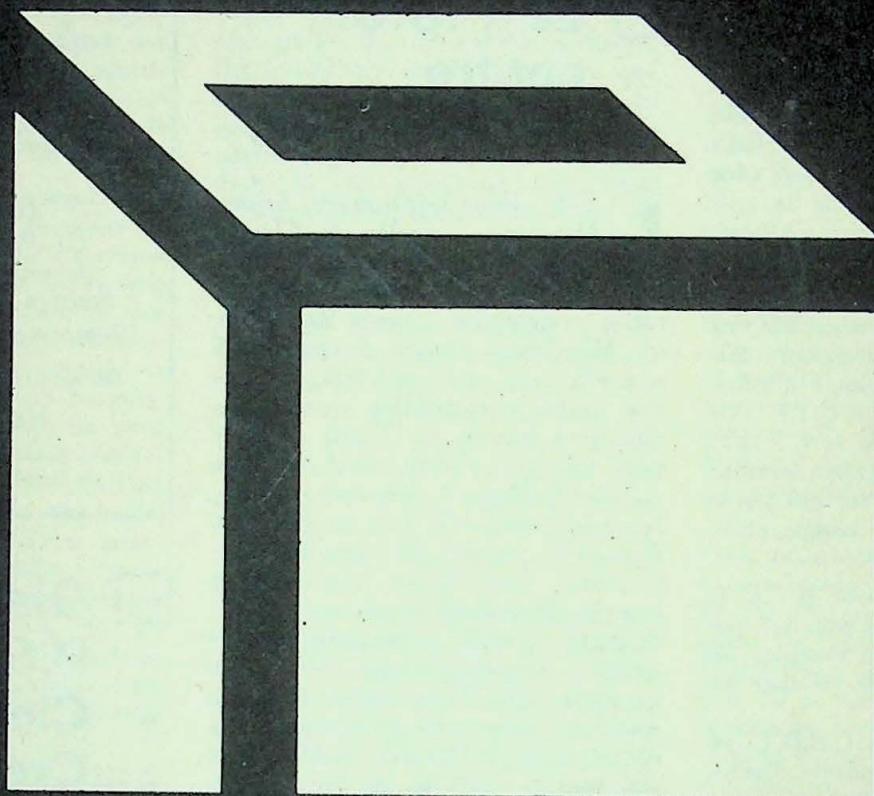
D. Yvoire

**Ces jeunes
dont on
se sert**

Pierre Nardin

**L'échec de
St-Domingue**

C.-A. Girault



**UNIE, LA GAUCHE
EST FORTE. RÉNOVÉE,
ELLE GOUVERNERA.
PARTI DE VOTRE
AVENIR : LE PSU**

Où est passé le livre Missoffe ?

Au mois de janvier 1967, le Ministère de la Jeunesse et des Sports faisait paraître une brochure à grand tirage « Jeunesse et Sports » annonçant, parmi des centaines de nouvelles tendant à faire accorder un satisfecit global à l'activité des services dont M. Missoffe a la charge, la parution du LIVRE BLANC de la Jeunesse.

Il n'est pas très utile de rappeler ici les nombreuses manifestations en tout genre organisées par les services de M. Missoffe en vue de la publication, AVANT les élections prochaines, de ce document « révolutionnaire ».

Mais OU EST PASSE LE LIVRE BLANC. Car il a été rédigé par M. Haby lui-même, le chef de cabinet du ministre.

Le livre blanc est resté sur le bureau du Premier ministre.

Et pourquoi ?

Soyons beau joueur. M. Pompidou a quelquefois le sens du ridicule. A quoi cela aurait-il servi, actuellement, de dénoncer les carences, le manque de perspectives, l'absence de politique véritablement au service de la jeunesse que les lecteurs même les moins spécialisés auraient pu constater à la lecture du document. On peut affirmer, sans risque d'être démenti, que tous les ministères qui ont à connaître des affaires intéressant les jeunes reçoivent leur part de critiques. Au demeurant, chacun aura pu mesurer que notre affirmation est fondée en pensant à ce qui vient de se dérouler à Chamrousse.

Ici comme ailleurs, au-delà du bluff, de la poudre aux yeux, qu'y a-t-il derrière la politique gaulliste ?

Les influences syndicales dans la métallurgie

Comme chaque année, la Fédération C.F.D.T. de la métallurgie publie une étude sur les résultats des élections professionnelles de l'année précédente dans ce secteur. Compte tenu de l'absence de statistiques officielles sur les élections de délégué du personnel, cette étude offre un intérêt certain puisqu'elle porte sur 837.000 travailleurs (sur 2.250.000 métallurgistes environ).

Encore faut-il considérer qu'il n'y a guère plus de 1.500.000 métallos employés dans des établissements où il y a des élections de délégués. L'étude de la C.F.D.T. porte sur 77 % des établissements de plus de 1.000

salariés et 50 % de ceux de 500 à 1.000 salariés. Les résultats sont transmis par les syndicats C.F.D.T. affiliés à la Fédération de la métallurgie. Sont également pris en compte les résultats émanant d'établissements où la C.F.D.T. n'est pas organisée et parus en particulier dans la presse syndicale des autres organisations.

10 % des salariés considérés ne sont pas inscrits sur les listes électorales faute de l'âge ou de l'ancienneté suffisants ; 28 % des inscrits s'abstiennent ; les suffrages exprimés ne portent que sur 72 % des inscrits, soit au total 544.000 travailleurs. La C.G.T. obtient 54,7 % des suffrages ; la C.F.D.T. 32 % ; F. O. 6 % ; la C.G.C. 3 % ; 4 % ont voté pour des organisations diverses (en particulier Indépendants et Autonomes). Chez les mensuels (pour 400 établissements), la C.F.D.T. arrive en tête avec 43 % des suffrages exprimés, sauf dans l'aéronautique où elle est devancée par la C.G.T. (en seconde position pour l'ensemble avec 30 % des suffrages) ; la C.G.C. arrivant troisième avec 15 % des suffrages.

Sans doute les renseignements fournis par cette étude devraient être recoupés avec des statistiques publiées par les autres organisations (la fédération C.F.D.T. propose d'ailleurs à ce sujet un échange d'informations à la fédération C.G.T.). Tel le qu'elle est, l'étude de la C.F.D.T. permet de dégager un certain nombre de faits incontestables, surtout parce qu'elle comporte une comparaison avec les résultats de 1965 :

1°) La prédominance de la C.G.T. qui gagne des voix dans tous les secteurs, sauf l'automobile (secteur en expansion) et la navale (secteur en régression).

2°) Les progrès de la C.F.D.T., en particulier dans l'automobile, l'aéronautique et la mécanique (secteurs les plus dynamiques).

3°) Le recul de F.O. dont les principales portions sont dans la navale et l'aéronautique.

4°) La progression de la C.G.C. chez les mensuels (où elle vient pourtant derrière la C.G.T. et la C.F.D.T.).

Non à Gabriel Taix

Nous n'avons pu dans le dernier numéro de « T.S. » apporter les dernières précisions sur la situation en Gironde.

— dans la 3^e circonscription (Bordeaux-Valence). Maurice CARMONA, maître-assistant à la Faculté des Lettres est le candidat du P.S.U., son suppléant est Claude JAUMOUILLE, secrétaire fédéral ;

— dans la 6^e circonscription (Mérignac-Pessac), le P.S.U. soutient Pierre BIONDINI, employé S.N.C.F., Jeune République. Claude CLUZAN,

conducteur électricien, membre du Bureau Fédéral du P.S.U. sera son suppléant.

En revanche le P.S.U. a décidé de retirer son soutien à Gabriel Taix dans la 2^e circonscription (Bordeaux 3 et 4). Sur la demande pressante de ce candidat, et compte tenu du fait qu'il se présente avec l'investiture de la F.G.D.S. contre le gaulliste Chaban-Delmas, notre Fédération de la Gironde avait accepté de l'appuyer. Depuis, les propos de Taix, équivoques à souhait, ses déclarations de fidélité politique atlantique, sa scandaleuse complicité à l'égard des agresseurs américains au Vietnam, nous ont prouvé qu'il y avait mal donné. Non vraiment, le P.S.U. ne mange pas de ce pain-là.

Le P.S.U. contre André Marie

La 4^e circonscription de Seine-Maritime — celle de Clères-Pavilly — comprend d'une part certaines localités de l'agglomération rouennaise comme Maromme ou Mont-Saint-Aignan (siège de la nouvelle cité universitaire), certaines unités industrielles comme les chantiers navals du Trait, d'autre part tout un secteur rural qui fait traditionnellement pencher la balance à droite. L'U.N.R. en 1962, fit élire un général de gendarmerie Cherasse. Cette fois-ci André Marie compte bien prendre sa revanche : il a fait ce qu'il fallait pour cela : mettant de son côté son adversaire socialiste de 62, le socialiste Vauquelin en le prenant pour suppléant, obtenant de la F.G.D.S., à défaut de son soutien, qu'elle ne lui oppose pas de candidat, utilisant toutes les ressources que l'ancienneté politique confère à un vieux notable implanté.

Il n'était pas possible cependant que la gauche cautionne au moins tacitement la candidature du complice de l'OAS, de l'auteur des lois anti-laïques. Tel est le sens de la candidature de Christian Farjon, qui au nom du P.S.U. a accepté d'aller mener sur place une bataille difficile, pour la simple raison qu'on ne lutte pas contre l'U.N.R. en soutenant le pire symbole de la réaction.

Tribune Socialiste Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié

Directeur Politique
Harris Puisais

Directeurs adjoints
Gérard Constant
Christian Guerche

Rédacteur en chef
Eric Bergaire

Secrétaire de la rédaction
Claude Glayman

Administration :
54, boulevard Garibaldi
Paris-15^e - SUF. 19-20

*Publicité générale au Siège
de l'administration*

Publicité littéraire :
71, rue des Saints-Pères
Paris-6^e

Abonnements :
C.C.P. Paris 58 26 65
6 mois 18 F - 1 an 35 F
Soutien à partir de 70 F
Changements d'adresse : 1 F

Directeur de la Publication :
Roger Cérat

MORIAEME - PARIS 1967

Oise : Soutien P.S.U. à Clermont-Crépy

— 3^e circonscription. Clermont-Crépy. Le P.S.U. soutient la candidature de M. POMMERY, socialiste indépendant, maire de Breuille-Sec. Gérard PALTEAU, maire P.S.U. de Pont-Sainte-Maxence est son suppléant.

A noter que la F.G.D.S. a accordé son investiture au député sortant, le radical de droite Hersant, bien que celui-ci ait refusé de souscrire aux engagements exigés des candidats de la Fédération en ce qui concerne l'alliance à gauche.

Souscription nationale

Les carnets de bons de soutien vous sont maintenant parvenus.

Le tonus de notre campagne électorale dépend largement de leur succès.
Bon travail à tous.

□ **Éditorial**

Peyrefitte ou la V^e à nu

Claude Bourdet

Les citoyens qui n'auraient pas suffisamment pesé les termes du dernier discours du général de Gaulle, et qui n'auraient pas encore compris tout ce que contient le précepte de notre nouveau Lycurgue : « *La politique de la France procède du chef de l'Etat et de son gouvernement* », ces citoyens-là sont maintenant éclairés, car M. Peyrefitte a donné un bon exemple pratique des principes définis par son maître : si, par hasard, la majorité actuelle devenait minorité, ce n'est pas dans la nouvelle majorité que de Gaulle irait chercher ses ministres.

Je sais bien que, vraisemblablement rappelé à l'ordre au cours de l'après-midi de dimanche en raison du caractère un peu trop cru et trop cynique, et donc électoralement maladroit, de ses déclarations, M. Peyrefitte s'est efforcé de donner à ses paroles un sens purement pragmatique : si le chef de l'Etat ne peut envisager de confier demain « *son* » gouvernement à des hommes de l'actuelle opposition — c'est que celle-ci, si elle devenait majorité, n'aurait pas un avantage suffisant pour qu'il puisse en sortir une coalition gouvernementale, les voix de M. Tixier-Vignancour ou des centristes ne pouvant soutenir durablement un gouvernement de gauche, et vice versa.

Ce n'est pas là un raisonnement très solide. A partir du moment où il n'y aurait plus de majorité pour l'U.N.R. et les giscardiens, peut-être en effet n'y aurait-il pas de majorité cohérente de l'autre côté. Mais il n'y aurait, pour autant, aucune raison valable pour donner un statut privilégié à la minorité gouvernementale et pour continuer à gouverner avec elle comme si de rien n'était. *Ou alors, c'est que les Elections Législatives n'auraient aucune signification et aucune conséquence.* En réalité, placé dans la situation qu'envisageait M. Peyrefitte, un chef d'Etat ayant un minimum d'esprit

démocratique et de respect de ses concitoyens, devrait tirer la leçon des événements et chercher à constituer un gouvernement susceptible d'avoir une majorité dans le nouveau Parlement.

Il n'est pas certain que ce soit possible — mais il n'est nullement prouvé que ce serait impossible. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que les règles élémentaires du bon sens, sans parler de celles de la démocratie, interdisent de dire d'avance que telle ou telle personne n'y figurera pas. Nous n'avons aucune sympathie particulière pour M. Maurice Faure dont le cas personnel constituait l'« exemple de cours » choisi par M. Peyrefitte dans le Lot. Mais nous pouvons imaginer diverses circonstances dans lesquelles un Chef d'Etat placé dans la même situation que de Gaulle à l'intérieur de la même structure constitutionnelle, pourrait faire appel à un gouvernement dont M. Maurice Faure ferait partie. Après tout, il n'y a pas si longtemps que des M.R.P. et des radicaux, voire même des S.F.I.O., étaient membres d'un gouvernement présidé par de Gaulle.

Mais en vérité, les raisons de M. Peyrefitte n'avaient rien de pragmatique. « *M. Maurice Faure* », a-t-il dit dans ses premières interventions, « *ne sera jamais ministre* », et cela non pas parce que M. Maurice Faure serait un obstacle à la formation d'une majorité au Parlement, mais parce qu'il est un « *opposant à la politique du chef de l'Etat* », et que celui-ci ne peut faire appel « *à des hommes qui la combattent avec acharnement* ». Formule définitive, valable dans tous les cas, et même si une nouvelle majorité cohérente était formée dans la nouvelle Assemblée. De Gaulle « *est la source du pouvoir, c'est de lui que vient le pouvoir, il incarne la légitimité nationale* » a-t-il affirmé faisant écho à la formule du Président de la République citée au début de cet article.

Dans ses déclarations de dimanche, le ministre a légèrement changé les termes : de Gaulle n'étant plus défini comme la « source de tout le pouvoir », mais seulement du « pouvoir exécutif ». Une telle formule n'a naturellement aucune place dans un tel raisonnement, car si le Président était seulement le chef de l'Exécutif, il serait obligé de tenir compte de la volonté de l'Assemblée, et comme c'est le cas aux Etats-Unis, on ne pourrait concevoir qu'il ait une politique contraire à celle de la majorité.

Alors que c'est précisément cela qui paraît concevable à M. Peyrefitte. C'est pourquoi c'est sa première formule, conforme à celle du général de Gaulle, qui est la bonne : pour de Gaulle et pour les gaullistes, c'est l'ensemble du pouvoir qui « procède » du chef de l'Etat. Il va sans dire que cette conception réduit le rôle de l'Assemblée à celui d'une simple chambre d'enregistrement. Si l'Assemblée ne peut pas, à la suite d'élections, obtenir la modification d'une politique et du gouvernement qui a fait cette politique, quel est son rôle, et surtout quel est son pouvoir ? Ce qui est le plus ahurissant, et ce qui montre bien le peu de cas que les gens du régime font de l'intelligence politique des Français, c'est qu'on puisse tenir un pareil langage (celui du général de Gaulle au cours de son discours télédiffusé, et celui de M. Peyrefitte dans le Lot) quelques jours à peine avant les Elections Législatives !

Ce qui n'est même plus ahurissant, mais touche au pathologique, c'est la conclusion que M. Peyrefitte tire de ses affirmations : ce n'est pas la peine de voter pour les hommes de l'opposition, puisque de toute façon, ils se sont placés dans une situation où on ne tiendra plus jamais compte d'eux. On pourrait conclure, *a contrario* : puisque le régime peut parfaitement fonctionner, selon M. Peyrefitte, avec une opposition majoritaire, invitons donc les gaullistes à voter eux aussi pour l'opposition. Voter pour les candidats de la V^e République n'a de toute façon aucune espèce d'intérêt puisqu'ils ne peuvent être que des doublures et des échos de la « source du pouvoir », de qui « toute politique procède ».

Mais laissons là l'ironie. Nous savions déjà que le gaullisme est un totalitarisme provisoirement masqué par la popularité de De Gaulle qui lui permet de gouverner sans faire

appel, pour le moment, à la force. Mais il était utile que M. Peyrefitte nous fournisse cette perspective précise de ce qui se passera le jour où l'emprise de la mystification gaulliste diminuera. Imaginons effectivement qu'après le 12 mars la majorité échappe aux gaullistes purs ou aux gaullistes aidés par les centristes. On nous prévient que de Gaulle n'en tiendra aucun compte. On nous assure toutefois qu'il n'aura pas recours immédiatement à l'article 16. Son gouvernement sera donc mis en minorité à brève échéance. Une motion de censure sera votée par la majorité. De Gaulle dissoudra l'Assemblée. On peut penser que cette fois-ci, le pays aura compris, et que le refus du régime de tenir compte de sa volonté clairement exprimée, balayera les hésitants et les amateurs de nègres-blancs et ramènera une majorité de gauche cohérente. En tout cas, cette hypothèse, possible en 1967, est très vraisemblable pour 1972.

Mais la nature du régime et sa philosophie profonde n'auront pas changé. Plus que jamais, de Gaulle refusera de tenir compte de l'opinion de cette Assemblée hostile et se référera à la « mission » que lui a confiée, et à lui seul, le suffrage universel. *Le conflit le plus grave sera ouvert ; nous pouvons imaginer d'avance la violence, de l'agitation que de Gaulle et ses hommes créeront dans le pays, les ondes livrées à la démagogie anti-parlementaire, les chocs, auprès desquels les brutalités actuelles des équipes de M. Frey dans le 12^e ne seront que jeux d'enfants.* Peu à peu, le régime montrera sa véritable figure, celle qui est implicite dans son esprit et dans ses structures.

Et que sera-ce si, par hasard, cette situation coïncide avec la disparition physique de De Gaulle ou son incapacité de gouverner ? Des hommes qui ne pourront plus se raccrocher à la mystification de la mystique gaulliste, et qui seront alors directement menacés dans leur pouvoir, seront prêts à tout pour mettre à la raison une Assemblée qui n'a pour eux aucun pouvoir légitime et qui ne peut être tolérée qu'aussi longtemps qu'elle ne gêne pas l'arbitraire venu d'en haut.

En vérité, quand le P.S.U. affirme que la stabilité provisoire du système mène à des crises pires que ce que nous avons jamais connu, il ne fait que se placer dans la logique même de M. Peyrefitte. □

Pierre MENDES FRANCE parlera au nom du P.S.U.

● le jeudi 23 février à la Télévision

● le vendredi 24 février à Europe n° 1

Le P.S.U. partout présent dans la campagne

Le P.S.U. présente 110 candidats, répartis dans 50 départements. Il est incontestable que ce total représente un effort considérable pour notre jeune Parti. Cependant, dans les autres circonscriptions, le P.S.U. n'entend pas être absent : — il fera connaître ses propositions de programme, en diffusant massivement le numéro spécial de T.S., il appellera les électeurs à porter leurs suffrages au premier tour sur le candidat de gauche dont les positions se rapprochent le plus des solutions socialistes que nous préconisons. Une affiche nationale est éditée dans ce sens et à la disposition des Fédérations.

Pour le second tour, le P.S.U. appellera ses militants, ses syndicalistes, ses sympathisants, les électeurs qui lui font confiance, à voter pour le candidat unique de la gauche qui aura été désigné, conformément aux accords signés par notre parti avec le P.C.F. et la F.G.D.S.

— Dans les circonscriptions où le P.S.U. ne présente pas de candidat, il sera cependant présent.

Dès maintenant, commandez l'Affiche Nationale (consigne de vote). Paiement à la commande : Tribune Socialiste, 54, bd Garibaldi, Paris (15^e). C.C.P. 5826-65 Paris. Prix : 0,15 l'unité. □

Paris

Les élections de 1962

Le Parti Communiste avec trente-et-un candidats, obtient 255.364 voix. Chacun de ses candidats remporte en moyenne 8.237 voix, soit en moyenne 28,5 % des votants.

Les forces qui composent aujourd'hui la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, obtiennent 69.501 voix, pour vingt-quatre candidats. Soit une moyenne par candidat de 2.893 voix, et un pourcentage moyen de 8,44 % sur les votants.

Le P.S.U. obtient pour quatorze candidats 41.422 voix, soit une moyenne de 2.958 voix par candidat et un pourcentage moyen de

8,82 % sur les votants.

Si les communistes présentaient des candidats partout, on notera que tant la F.G.D.S. que le P.S.U., étaient absents d'un certain nombre de circonscriptions.

Dans les douze circonscriptions où les trois formations étaient présentes, les chiffres sont les suivants :

— P.C.F. : 112.368 voix, soit 9.364 voix par candidat et 24,32 % des votants ;

— F.G.D.S. : 31.432 voix, soit 2.619 voix par candidat et 6,72 % des votants ;

— P.S.U. : 34.774 voix, soit 2.897 voix par candidat et 7,39 % des votants. □

Face à l'ennemi commun

Rémy Grillault soulignait ici même la semaine dernière, les difficultés qui ont surgi entre les forces de gauche à Paris, et qui n'ont pas permis d'obtenir que l'unité se fasse totalement ou partiellement entre les trois formations concernées.

Nous n'entendons pas soulever ici de nouvelles et inutiles polémiques... Dans un certain nombre de préaux, dans des conversations diverses, dans des propos peu bienveillants destinés aux journalistes, il nous revient cependant que quelques candidats de la F.G.D.S., se livrent à de menues agressions contre notre Parti.

L'un des propos les plus fréquents, au point qu'on le croirait orienté par un médiocre chef d'orchestre, consiste à traiter le P.S.U. de diviseur des forces de gauche, aux ambitions exorbitantes et démesurées.

Que cela plaise ou non, le P.S.U. avait obtenu en 1962, des résultats non négligeables, qui constituaient une première percée. Réclamant la candidature unique de la gauche nous étions mieux que d'autres et

plus que d'autres prêts à consentir les sacrifices nécessaires.

Une base nous semblait saine. Celle des résultats de 1962.

Nos partenaires n'ont pas cru devoir la retenir. Serait-ce parce qu'elle leur était défavorable ?

Constatons en tous cas, que lors des élections municipales au cours des discussions pour la constitution des listes d'Union démocratique, les chiffres retenus étaient ceux-là. Indiscutés, parce qu'indiscutables.

Concluons donc par leur rappel, avec l'espoir que cesseront de vaines jérémiades et que tout le monde se souviendra que nous avons un ennemi commun, la droite gaulliste, et qu'après tout et au point où nous en sommes, il appartient aux électeurs de trancher.

Le P.S.U. pour sa part, s'emploie et s'emploiera, à gagner au socialisme le maximum de citoyens. Il est sur ce point plein d'un optimisme raisonné, se félicitant des nombreux appuis qu'il trouve dès le début de cette campagne et de l'écho que celle-ci rencontre. □

Donner figure humaine

Bernard Rouvet

La bataille électorale à Paris présente toujours un aspect particulier. Les résultats du scrutin y prennent en effet toujours une dimension nationale, au point que l'on oublie que la capitale a des problèmes spécifiques, en tant qu'agglomération.

S'il est connu que Paris accuse en général la tendance nationale des élections, et est plus sensible que le reste de la France aux changements de cap, il n'en est pas moins vrai que les problèmes propres aux Parisiens pèsent d'un grand poids dans les résultats.



Philippe Laubreaux, candidat dans la 11^e circonscription, Bel Air - Picpus.

Cette réalité est souvent oubliée des commentateurs qui abondent sur les situations particulières et les propositions fortes ou non des candidats, dès qu'il s'agit de telle ou telle ville de province, et oublient d'en parler dès qu'il s'agit de Paris.

Il est vrai que la gestion même de la ville, et son statut particulier rendent un certain nombre de problèmes difficiles à résoudre par les voies démocratiques.

C'est un des aspects sur lesquels le Parti Socialiste Unifié, insiste au cours de sa campagne à Paris. Il serait en effet paradoxal, que l'orientation qui se résume dans la formule « Décoloniser la province », se traduise par une indifférence à la nécessaire démocratisation de la gestion de la capitale.

Une personnalisation de la région parisienne

Paris n'est certes pas une ville comme les autres, mais ce n'est pas parce qu'elle abrite les sièges nationaux de l'administration et des grandes entreprises qu'elle n'a pas vocation avec son environnement naturel, à constituer une région française, qui comme les autres à droit à son autonomie administrative et économique dans le cadre de la vie et de l'expansion du pays.

En fait, il faut arracher le district de la région parisienne à la mainmise directe des services du Premier ministre, ainsi qu'aux « Sociétés d'Economie Mixte » vocable sous lequel s'abritent trop d'intérêts privés et de procédures technocratiques qui façonnent en dehors de tout

contrôle et à leur profit, les moindres détails de l'existence privée et communautaire de la vie parisienne.

Le P.S.U. en son temps avait formulé un nombre important de remarques sur le plan du district. Il les reprend avec force au cours de cette campagne électorale.

Il s'agit pour l'essentiel d'obtenir une personnalisation de la région parisienne, distincte de son rôle national (ce qui ne veut pas dire l'oublier ou le nier), mais qui permette à l'ensemble de cette région de se développer dans la liberté et dans des conditions beaucoup plus démocratiques.

Pour des structures décentralisées

On a souvent souligné que les autorités de tutelle, avaient en fait à Paris l'essentiel des pouvoirs. Le Conseil municipal, pouvant difficilement contrôler dans la pratique les décisions préfectorales.

Mais si l'on veut réellement faire participer les Parisiens à la vie de la cité, il ne suffirait pas de donner ou redonner au Conseil municipal des pouvoirs beaucoup plus étendus.

Il faut aller plus loin et obtenir que la structure de cette ville gigantesque prenne taille humaine.

Aussi le P.S.U. propose un découpage en quartiers, puis communes, puis, pour la région parisienne en communautés d'agglomération ayant chacune des assemblées élues au suffrage direct. Il faut que cesse le régime des notables et des petites combines. Il faut que cesse l'incroyable absurdité des services administratifs de la Ville de Paris, qui se superposent et s'embrignent dans un inextricable maquis administratif.



Yves Jouffa, candidat dans la 10^e circonscription Roquette - Sainte-Marguerite.

Dans les grandes agglomérations, comme Paris, la vie démocratique doit passer par des micro-réalisations à la taille du quartier.

Ces micro-réalisations seront avant tout de type culturel, scolaire et social. C'est à ce prix et à ce prix seulement, que les plans d'ensemble sauront se mettre à la portée de tous.

C'est à ce prix également, que pourront être envisagés et résolus, les très vastes problèmes que posent une ville de plus en plus inhumaine, et qui abonde en monstruosité.

Il faut encore libérer Paris. □

Côtes-du-Nord

Succès probable
du P.S.U.

Pierre Guivarch

Dès 1962, le P.S.U. avait marqué des points importants dans les Côtes-du-Nord. En effet, Antoine Mazier, avec 15.201 voix, soit 28,30 % des voix, venait en tête de tous les candidats de gauche à St-Brieuc. Au deuxième tour, l'U.N.R. Richet n'était élu qu'avec moins de 2.000 voix d'avance. Depuis, lors des élections municipales, la liste d'Union Démocratique que conduisait notre camarade Yves Le Foll a triomphé. Ainsi, l'unité de la gauche qu'avait su réaliser admirablement Antoine Mazier se trouvait prolongée et renforcée au travers de l'activité du P.S.U. depuis des années.

Les chances de la gauche

Depuis, l'influence de notre parti n'a cessé de gagner en profondeur. Dans la mesure où il a été une des grandes forces motrices de son organisation, le succès éclatant du colloque régional de Saint-Brieuc a montré que le P.S.U. était non seulement le premier parti de gauche dans la région, mais aussi son élément sérieusement et responsablement novateur.

On peut donc sérieusement espérer le succès de Yves Le Foll, au cours de ces élections. Le député sortant Richet, U.N.R., n'ayant en effet pas brillé par son activité, il semble en perte de vitesse sérieuse. Le département des Côtes-du-Nord reste classé dans la dernière zone de salaires, ce qui est vivement reproché au député U.D.T. sortant. Si l'on ajoute que le représentant du Centre Démocrate, M. Quedo, se croit obligé de disputer son électorat à M. Richet, en se réclamant de la V^e République, il semble bien que la droite et le centre se diviseront largement lors du scrutin du 5 mars. Déjà, d'ailleurs, en 1962, M. Rault, qui représentait le M.R.P., avait recueilli 21,29 % des suffrages.

Le candidat du Parti Communiste sera, comme en 1962, Edouard Quemper. En 1962, il avait obtenu 6.699 voix au premier tour, soit 12,47 %. Il ne semble pas que l'autorité du P.C. se renforcera au cours de ce scrutin.

Des progrès considérables

Mais il ne faudrait pas limiter le coup de projecteur sur les Côtes-du-Nord à la seule circonscription de Saint-Brieuc.

A Lannion, en effet, les chances de Pierre Jagoret, candidat P.S.U., ne sont pas négligeables. En 1962, Marcel Le Guyader, conseiller géné-

ral, responsable agricole, avait obtenu 11,24 % des voix. Aujourd'hui, il est le suppléant de Pierre Jagoret, conseiller général de Lannion, dont la notoriété dépasse, et de très loin, son canton.

En 1962, le candidat communiste Marcel Hamon avait obtenu 25,34 % des voix au premier tour, tandis que Bourdelles (Entente Démocratique) et M^e Blandin (U.N.R.) se partageaient les voix de la droite traditionnelle. Cette lutte devait se poursuivre au deuxième tour, et M. Bourdelles l'emportait assez aisément.

Depuis, la rivalité entre ces deux hommes n'a cessé de s'aviver. Rivalité de personnes plus que sur le fond, puisque dans tous les votes essentiels, Bourdelles s'est retrouvé aux côtés de la majorité.

Il reste que les possibilités de changement à gauche s'expriment surtout au travers de la candidature de Pierre Jagoret qui, avec le concours de Marcel Le Guyader, paraît pouvoir capter le courant qui s'exprime fortement en faveur d'une revitalisation de la région. En ce sens, la candidature Jagoret prend une très grande signification.

Beaucoup de monde à Loudéac

En 1962, au premier tour, le Parti Communiste a 10.695 voix (27,29 %), le P.S.U. 5.620 voix (14,34 %), le M.R.P. 15.171 voix (38,72 %) et l'U.N.R. 7.393 voix (18,86 %).

Au second tour, Mlle Drenesch, au nom du M.R.P., l'emporte aisément. Depuis, on connaît l'évolution de celle-ci, qui se représente aujourd'hui avec le label V^e République.

Du coup, le Centre Démocrate s'est fâché et oppose à son ex-porte-drapeau un candidat qui, pour être parachuté, n'en a pas moins comme suppléant le fils du maire de Loudéac. M. Burlot compte ramener au bercail les voix centristes égarées.

Ces voix centristes seront décidément fort convoitées dans cette circonscription. En effet, M. Rouvrais, étiqueté F.G.D.S. mais en réalité pléveniste bon teint au conseil général, peut espérer en attirer lui aussi une bonne partie.

Les communistes accorderont leurs suffrages à A. Le Cocut, tandis que les socialistes et les chrétiens progressistes, notamment chez les jeunes agriculteurs, feront confiance à l'équipe constituée par Adolphe Perrault, conseiller municipal de Loudéac, et Léon Serandour, conseiller général du canton de Corlay.

L'évolution vers la gauche de cette circonscription se mesurera au résultat d'Adolphe Perrault. □

Gironde

Le tiers monde
et la campagne

J.-Y. Barreri

La campagne électorale donne toujours lieu à certains excès, mais il en est qui sont particulièrement intolérables de la part de candidats représentants des partis de gauche. Il en est ainsi des incidents de Bordeaux où un candidat investi par plusieurs formations de gauche, alla jusqu'à déclarer que la France n'avait pas à gaspiller son argent en le donnant aux rois nègres.

Il est certain que les arguments cartiéristes ont en France quelque retentissement, mais la gauche n'a que faire de la facilité et de la démagogie.

A l'heure actuelle, les arguments en faveur du tiers monde ne payent pas. Ceci est évident et attendu de la part de la droite, les positions de la Fédération, sur ce point, comme sur tant d'autres, sont assez ambiguës et le programme du Parti Communiste est d'une discrétion d'autant plus dangereuse que ce silence paraît des plus contagieux.

Le problème majeur dans les années à venir, le facteur déterminant de l'évolution à terme réside dans les rapports économiques entre les pays industrialisés et les pays du tiers monde.

Or ces rapports dépendent de la position des forces socialistes en France et de leur force au sein de la société française. Même si tous les autres problèmes étaient résolus en France, ce défi, à lui seul, justifierait notre lutte pour établir en France les structures qui permettraient de faciliter la solution de ce problème...

C'est parce qu'il a su s'engager dans l'action pour la paix en Algérie, au moment où elle était le moins populaire que le P.S.U. a fait la preuve qu'il avait quelque chose à dire et qu'il pouvait apporter quelque chose en tant que parti.

Aujourd'hui, la lutte pour le développement économique et social du tiers monde doit devenir une de nos actions prioritaires.

Nous n'avons pas le droit pendant cette campagne d'oublier le problème du tiers monde.

Il nous faut rappeler, maintenant et à toute occasion, que le développement de la coopération avec le tiers monde est un des points essentiels du programme du P.S.U.

Il nous faut répondre à tous les arguments de types cartiéristes en démontrant leurs propres contradictions.

Il nous faut montrer qu'il est contradictoire de prétendre que l'aide au tiers monde est un frein pour l'économie française alors que les sociétés françaises qui commercent

avec les anciennes colonies ont un taux de croissance soutenu, supérieur en moyenne à celui des autres sociétés françaises ; que les impôts sur les bénéfices versés par ces sociétés atteignent un montant supérieur au total de l'aide versée par la République Française aux pays en voie de développement.

Il nous faut montrer qu'il est contradictoire, pour les mêmes personnes de prôner le libéralisme et l'expansion du commerce extérieur alors que l'aide accordée ressemble parfois étrangement à une aide à l'exportation à l'industrie française, moins de 10 % de l'aide étant transformés en capital fixe dans les pays du tiers monde, tout le reste retournant sous forme de commandes à l'industrie, bénéfiques et services divers.

Il nous faut montrer qu'il est contradictoire de s'effaroucher sur un gaspillage, voulu et parfois encouragé, qui est le fait des classes dominantes, alors même que l'on s'efforce de fonder les relations internationales sur le mépris et l'exploitation des classes et qu'on ne trouve pas déshonorant de pratiquer l'arrosage à grande échelle qui permet d'endormir bien des velléités.

Il nous faut montrer qu'il est contradictoire de recourir à la main-d'œuvre à bon marché étrangère, importée de plein gré et de s'appuyer sur les sentiments les plus vifs en grossissant sans vergogne des incidents accidentels pour développer le racisme qui est, malheureusement, tellement présent dans toutes nos sociétés modernes si cloisonnées.

Il nous faut surtout montrer que toutes ces contradictions sont inhérentes aux relations de type capitaliste qui sont établies entre les pays industrialisés et le tiers monde. C'est pourquoi il est tellement urgent et essentiel de définir rapidement et de tout mettre en œuvre pour faciliter l'application d'une véritable politique socialiste de coopération.

Ceci est d'autant plus urgent que le gaullisme, usant en cela d'une démarche qui lui est chère, est arrivé en niant les contradictions, à donner l'impression de pouvoir résoudre les problèmes posés. Mais, ce qui est plus grave, c'est que du fait de l'immobilisme de presque toutes les organisations de gauche en ce domaine, cette apparence de solution a fini par apparaître au tiers monde comme étant le type de relation le plus progressiste qu'il puisse espérer voir s'établir avec les pays industrialisés.

Il est indispensable que nous apportions la preuve que le socialisme, bien vivant, est toujours capable de répondre aux vrais défis du monde moderne. □

Bilan d'une législature

Le Pouvoir et la Santé publique

Michel Léman

S'il est bien avéré que le secteur social pris dans son ensemble est « le plus grand échec du régime » comme le titrait T.S. la semaine dernière, nombre de ceux dont le métier est de travailler dans un hôpital public, et de ceux qui ont eu à l'utiliser, estiment qu'à l'intérieur du grand échec la Santé publique a ses droits à faire valoir pour recevoir la palme. Chacun de ceux-là a sa moisson personnelle de petits scandales : banalité de s'inscrire à une consultation à 9 heures pour voir le médecin à midi ; plus dramatiquement, des heures d'attente aussi pour un blessé, pourtant conduit d'urgence à l'hôpital dans une ambulance précédée de motards, mais qui attendra le chirurgien ou le radiologue retenu par une autre urgence ; service de nourrissons qui passent la nuit sans la présence d'une infirmière diplômée ; impossibilité d'hospitaliser un malade mental qui les jours suivants attentera à ses jours ou à ceux de ses proches ; moyens très insuffisants pour former les étudiants en médecine bien que l'on sache que la France manquera de plus en plus de médecins dans les années à venir ; idem pour la formation des infirmières dont la pénurie est encore plus grande (80.000 actuellement en fonction, alors qu'il en faudrait 150.000 d'après la norme minima de l'Organisation Mondiale de la Santé). Chaque observateur, par son expérience personnelle, acquiert la notion qu'environ seulement le 1/4 des besoins de la Santé publique sont remplis. Comme chacun est d'abord forcément borné à des faits particuliers constatés à l'échelon local, il acquiert par nécessité le goût des chiffres nationaux pour apprécier la responsabilité prise à l'échelon gouvernemental.

L'« Exécution » du IV^e Plan en matière de Santé publique (1962-65)

Poussé donc par l'aiguillon de sa conscience professionnelle très insatisfaite, le profane en matière de planification qu'est tout un chacun des travailleurs des hôpitaux reçoit une grande surprise : de constater le nombre des étapes intermédiaires, avec tous leurs chiffres différents, qui séparent l'évaluation des besoins de leur satisfaction effective, étapes administrativement nécessaires certes, mais dont le Pouvoir va jouer pour faire finalement si peu en essayant de garder l'apparence de faire

suffisamment. Il apprend à faire tous les distinguos qui s'imposent entre, successivement :

1) l'évaluation des besoins nationaux pour la durée du Plan, faite par la Commission d'Équipement sanitaire et social ;

2) le « Programme retenu » (1) par le Gouvernement, soit 3,5 milliards, ce qui, pour le IV^e Plan, n'est plus que le tiers des besoins ci-dessus, évalués pourtant officiellement. Il constate d'ailleurs que le Gouvernement, qui vient de décider une réduction aussi draconienne, n'en couvre pour sa part que 40 % (« Subvention de l'État »), de sorte qu'il en laisse 30 % à la charge de la Sécurité sociale (« Fonds d'action sanitaire et social ») et 30 % à la charge des collectivités locales (qui doivent vendre une partie des biens hospitaliers, ou emprunter).

3) troisième étape, celle des « autorisations de programme c'est-à-dire les opérations que le ministère de la Santé donne le droit « d'engager ». Ces « autorisations de programme engagées » représentent 120 % du programme retenu pour l'équipement sanitaire (l'équipement psychiatrique, comme d'habitude, et la protection maternelle et infantile restant, eux, au-dessous des 100 %), 110 % du programme retenu pour la recherche médicale, et 104 % pour les équipements sociaux. Ce qui permet, au choix, soit au Gouvernement de dire qu'il a rempli les prévisions du IV^e Plan, et même au-delà, soit à un observateur peut-être plus impartial qu'il s'est donné le luxe facile de faire mieux que la pénurie du tiers qu'il avait lui-même décidée ;

4) ne pas confondre d'ailleurs autorisations de programme et « crédits consommés » : à la fin du IV^e Plan l'État n'aura effectivement payé que la moitié des paiements prévus (582 millions au lieu de 1 milliard) de sorte que les promoteurs des travaux effectués doivent trouver la différence auprès de la Sécurité sociale ou par des emprunts en attendant l'argent promis par l'État ;

5) dernière étape, la seule qui intéresserait les utilisateurs des hôpitaux, l'inventaire des équipements effectivement réalisés. Citons ici un des membres de la Commission d'Équipement sanitaire du Plan « Aussi étonnant que cela puisse paraître, il est présentement impossible de connaître avec précision les réalisations... Il conviendrait qu'un inventaire permanent soit tenu tant

des équipements par nature, que des personnels par qualifications, et cela ne sera possible que grâce à l'enregistrement des données sur ordinateur... Ces lacunes ne rendent possible la connaissance de l'exécution du Plan que de façon estimative et globale ». La Commission, ajoute-t-il, n'est « ni consultée, ni même informée périodiquement des distorsions qui surviennent au cours de l'exécution du Plan. Il reste encore beaucoup à faire pour démocratiser la planification. »

On peut bien conclure que le IV^e Plan n'a pas diminué le retard pris pour la Santé publique. Certes, jamais autant d'argent n'a été consacré, jamais il n'y a eu autant de lits d'hôpitaux — le contraire serait tout de même extraordinaire étant donné l'accroissement régulier du revenu national — mais l'écart entre les besoins qui s'accroissent eux aussi et les réalisations est resté au moins aussi grand.

Le « démarrage » du V^e Plan 1966-70

La même législature qui a vu l'« exécution » ainsi entendue du IV^e Plan porte aussi la lourde responsabilité de l'approbation du V^e Plan ou plutôt de la décision gouvernementale en la matière, et la responsabilité aussi de son début inquiétant.

L'ensemble des besoins sanitaires et sociaux étaient évalués par la Commission du V^e Plan à 55 milliards 700 millions dont 26 milliards pour les équipements sanitaires. Du fait que, même si ce crédit était dégagé, la capacité nationale de construction et de formation du personnel n'en permettrait pas la pleine réalisation, la Commission indique deux autres évaluations. L'une techniquement réalisable, et assurant les améliorations les plus urgentes de l'équipement : 22 milliards dont 14 pour l'équipement sanitaire. L'autre permettait juste la stagnation de l'équipement : 11 milliards dont 6,8 pour le secteur sanitaire.

Le « programme retenu » par le Gouvernement fut de 12,9 milliards, dont 9,3 pour l'équipement sanitaire : le Pouvoir, de façon délibérée et unilatérale, avait donc décidé la stagnation, ce qui, compte tenu de l'accroissement des besoins démographiques et techniques à prévoir, signifiait que le retard que le IV^e Plan n'avait pas rattrapé allait cette fois s'aggraver. (À noter que ces chiffres ne peuvent être comparés aux correspondants du IV^e Plan, car le IV^e Plan était évalué en francs 1967, et ne traitait que des travaux recevant une subvention de 40 %, alors que le V^e est évalué en francs 1965 et couvre toutes les opérations, y compris les achats de terrain). En outre, une aggravation inédite par rapport au IV^e Plan : l'État diminue de 40 à 23 % la part qu'il prend en charge, et celle de la Sécurité sociale de 30 à 10 %. Dès lors, de l'avis unanime, il devenait impossible aux collectivités locales, qui

avaient déjà vendu et emprunté pour couvrir leur part du IV^e Plan, de supporter une charge aussi accrue. La commission décida alors de placer le Gouvernement devant ses responsabilités : ou il augmentait sa participation à 29 % ou il prenait devant l'opinion la responsabilité de l'impossibilité du financement du programme pourtant retenu par lui.

Même par rapport à ce « programme retenu », le début d'exécution du Plan prend un retard considérable : seulement 25 % des créations de lits prévus pour les deux premières années sont en cours (4.500 contre 18.000), soit finalement 5 % des besoins évalués... Pour la formation des infirmières les autorisations de programme sont pour 1967 réduites de moitié à ce qu'elles étaient en 65 et 66...

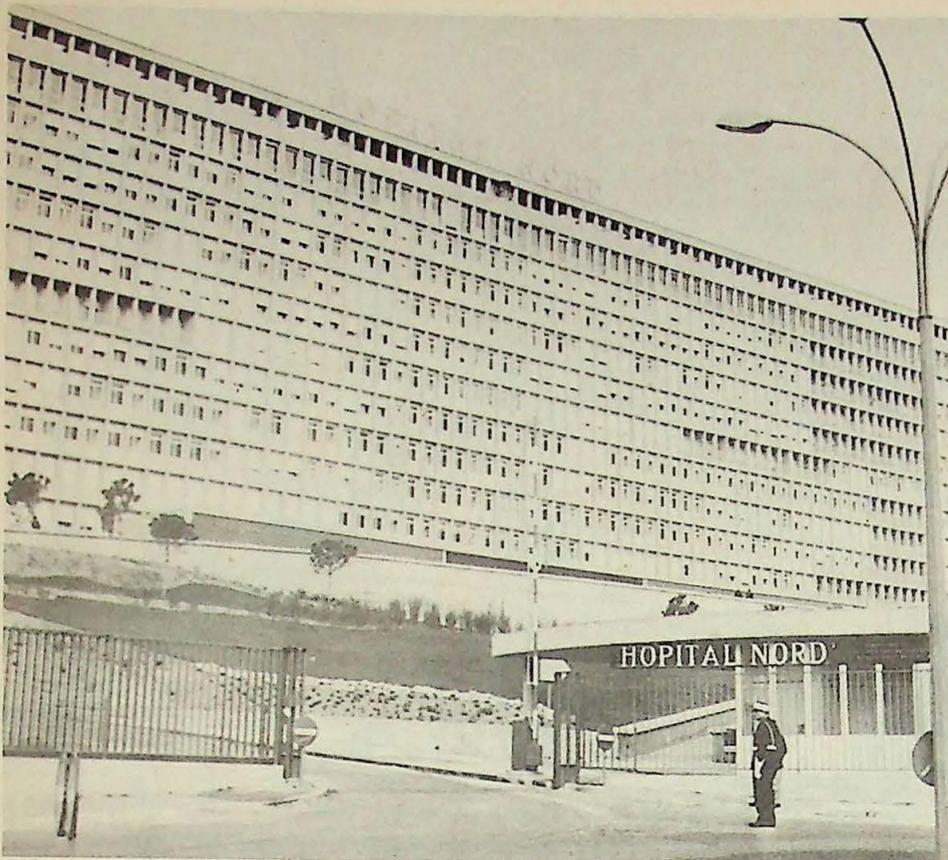
« La réforme hospitalo-universitaire »

Mérite d'être considérée en elle-même parce que le IV^e Plan lui a accordé une place prioritaire et parce que son principe — faire de chaque grand hôpital une Faculté où les soins et l'enseignement seraient portés à un niveau optimum par un personnel médical à temps plein — avait soulevé des espoirs légitimes.

Qu'en est-il, dans les faits, de la réalisation de ces Centres hospitalo-universitaires issus d'une loi remontant déjà à 1960 ? Pour les constructions, le Pouvoir annonce, de 1962 à 66, 21 CHU « construits » pour la France : seuls 4 ou 5 l'ont été véritablement, les autres étant de simples changements de nom. Pour le C.H.U. de Paris les chiffres parlent : d'après le IV^e Plan, 7 de ses sections devraient fonctionner, 2 seulement sont ouvertes, un an après la fin du Plan, sans être d'ailleurs terminées (St-Antoine, La Pitié), le retard pris aggrave d'ailleurs de lui-même le financement puisque les prix augmentent et que les crédits de dépassement ne sont pas prévus. Pour le personnel, la réforme hospitalo-universitaire est on peut le dire, synonyme d'anarchie. Parmi les exemples qui abondent, citons : le recrutement d'un personnel médical prévu « temporairement », c'est-à-dire jusqu'à la date « prévue » d'achèvement du C.H.U. mais qui voit en fait leur statut se terminer sans que le C.H.U. soit ouvert ; le concours de « médecin adjoint des hôpitaux - maître de conférence suppléant », concours tellement complexe à mettre en œuvre à l'échelle nationale que l'Administration s'en avoue incapable ; plus extraordinaire encore l'absence de prévision du personnel infirmier nécessaire dans les nouvelles sections de C.H.U. : on voit dans des locaux parfaits des médecins et des appareils de radio attendre pour fonctionner que les postes de manipulatrices soient ... créés.

Finalement, les principales victimes de la « Réforme » sont ceux qui

(1) Désigné aussi par l'euphémisme d'« Enveloppe sanitaire et sociale ».



Quelques réalisations isolées.

Aqip

devaient en être les bénéficiaires. Seulement 1/10 des étudiants en médecine parisiens bénéficient dans le cadre du C.H.U. de l'enseignement en petit groupe, les autres doivent se contenter d'un enseignement pour 50 ou 75 étudiants. Fait peu croyable, tous les ans depuis 1962, y compris à la dernière rentrée scolaire, le programme des différentes années de médecine a changé à la Faculté de Paris, amenant des conséquences ubuesques : telle génération d'étudiants n'aura pas fait de chimie parce que, étant en 2^e année, la chimie était enseignée en 3^e, et vice versa l'année suivante ; tels autres étudiants recalés pour l'austomopathologie, redoublaient une année où cette matière ne figurait plus... La surcharge des programmes a atteint un niveau record : les étudiants en 1^{re} année se sont vu imposer jusqu'à 48 heures de présence *obligatoire*, non compris les cours...

Les deux tares du régime

A survoler ainsi, même très incomplètement, l'action du Pouvoir dans le secteur privé de la médecine, dont il porte la responsabilité puisqu'il y a les coudées franches, on voit que son action souffre — les malades aussi hélas, quand ils n'en meurent pas — de deux tares essentielles. La première éclate dans les décisions gouvernementales face aux besoins chiffrés par la Commission du Plan : il va de soi que la Santé publique n'appartient pas au secteur « noble » du Régime, comme les Affaires étrangères, et son levier de puissance l'Armée, qu'elle n'appartient même pas à « l'Intendance » comme l'économie, puisqu'aux yeux du Pouvoir, elle coûte de l'argent sans en faire rentrer dans les caisses de l'Etat. La Santé publique est une

des cibles favorites des coupes budgétaires du ministère des Finances. On n'imaginait pas jusqu'à quels détails il peut s'intéresser — si l'on peut dire : les externes des hôpitaux, qui, avec à peu près 10 F par jour, sont le dernier échelon des rémunérations médicales hospitalières, ont dû aller jusqu'à la grève pour que leurs 10 F ne soient pas amputés sous prétexte qu'ils réclamaient leur affiliation à la Sécurité sociale ! Les psychologues du secteur public sont actuellement le bouc émissaire : leur traitement horaire, pourtant bien modeste au regard des titres exigés d'eux, vient d'être diminué de 40 % par le ministère des Finances ! (1). Les économistes lucides, mais ils n'ont pas l'oreille du Pouvoir, estiment pourtant que la Santé publique produit une valeur inestimable, au sens propre et au sens figuré : le capital de santé humaine, physique et mentale, du pays, sur lequel finalement toute la production repose.

Même si le Pouvoir daignait par extraordinaire ouvrir le robinet à finances, une seconde tare l'entraverait : celle du dirigisme, prétendu technocratique, qui prétend installer des réformes aussi complexes que la création des C.H.U. sans donner véritablement voix au chapitre aux intéressés. On s'expose ainsi à des « oublis » majeurs, comme celui de la psychiatrie, qui n'a pas sa place dans les C.H.U., seule exception parmi toutes les spécialités médicales : l'inconvénient c'est que c'est de loin la plus importante, ne serait-ce que quantitativement par le nombre des malades de son ressort. Gageons que si des psychiatres avaient été consultés, l'« oubli » n'aurait pas été fait. A côté des oublis, les monstres administratifs, qui se révèlent inapplicables : à l'heure actuelle nul

ne peut dire quand et sous quelle forme se dérouleront les prochains concours hospitaliers universitaires puisque les précédents ont donné lieu à tant de vices de forme et de scandales que l'Administration éprouve le besoin de souffler... On voit ainsi que si le P.S.U. réclame une démocratisation du Plan, ce n'est pas par attachement nostalgique à des idéaux socialistes qu'il est de bon ton de considérer comme dépassés au XX^e siècle, mais tout simplement parce que un Plan ne peut fonctionner véritablement que si les intéressés ont été partie prenante à sa conception : la maladie est devenue trop complexe au fur et à mesure des progrès de la médecine, les rouages humains et matériels trop nombreux à articuler, pour qu'une bureaucratie, même bien intentionnée, puisse légiférer seule.

Le pouvoir et le secteur privé

Incapable ainsi d'organiser le secteur public valablement, et d'y consacrer une part suffisante du budget, tout se passe comme si l'Etat empêchait l'organisation du secteur privé dans toute la mesure où elle repose sur l'accord des médecins et de la Sécurité sociale...

C'est ainsi que chaque année l'Etat fait volontairement traîner en longueur les discussions sur les Conventions, même lorsque les syndicats médicaux sont d'accord avec la Sécurité sociale. Un Président de Caisse primaire s'étonne, qu'à la date où nous sommes, le Gouvernement n'ait pas fait entamer, comme il aurait dû, les négociations entre les Caisses et les Syndicats médicaux pour le renouvellement des conventions qui arrivent à expiration le 1^{er} mai : il risque donc d'y avoir de nouveau un « hiatus conventionnel » pendant lequel les assurés ne seront pas assurés de leur tarif de remboursement.

Autre exemple, allant dans le même sens ; l'obstruction faite par le Gouvernement à la solution du financement des cabinets de groupe ou d'équipe, souhaités par tout le monde, mais du bout des lèvres. C'est du fait du Gouvernement que n'a pas été réglé le problème de la participation de la Sécurité sociale à leur financement bien que, depuis plusieurs années, un protocole d'accord ait été signé sur les grandes lignes entre la Confédération des Syndicats Médicaux et la Fédération Nationale des Organismes de Sécurité sociale.

Le secteur des Dispensaires de soins, municipaux ou gérés par la Sécurité sociale, est freiné par des « abattements » imposés par le Gouvernement dans les tarifs, même à égalité technique avec la médecine libérale ; les médecins qui y exercent n'ont aucun statut ni garantie de carrière.

Certes, ce que l'on commence à appeler « le capitalisme sanitaire » est florissant à en juger par le nombre de cliniques privées qui se créent mais leurs représentants professionnels les plus conscients souhaitent

eux-mêmes l'arrêt de la dégradation des hôpitaux car ils savent bien que si les hôpitaux ne pouvaient plus se charger des « cas lourds », la rentabilité de leurs maisons diminuerait.

Prise de conscience

Une telle carence et une telle mauvaise volonté du Pouvoir ont créé un fait nouveau : de nombreux médecins des hôpitaux publics, qui n'y étaient pourtant nullement enclins traditionnellement, se sont mis à « faire de la politique ». Même si certains répugnent à utiliser le terme pour appeler la chose, que signifie d'autre la référence historique qu'ont choisi les cardiologues, « ces hommes en colère », avec leurs « Etats Généraux » de la cardiologie ? Que font les psychiatres en tenant en 1965 et 1966 leurs « Journées Psychiatriques » d'où est sorti le « Livre Blanc de la Psychiatrie française » ?

Certes, ces rassemblements sont bornés à l'horizon d'une spécialité médicale, mais chacun a voulu tenir une conférence de presse, donc faire appel à l'opinion publique sur un problème supposé suffisamment important pour qu'elle y dise son mot : là aussi, le recours à la démocratie a été comme dicté par le cours naturel des choses.

A un niveau plus politique, parce que s'occupant de toute l'hospitalisation publique, bien que non inféodée à un parti, se situe depuis 1964 le « Comité national de l'Hospitalisation publique » qui vient de tenir lui aussi ses Etats Généraux le 15 janvier dernier. Il fait circuler en ce moment des pétitions. Ceux qui en proposent à la signature des Français constatent avec quel empressement elles sont données. Un autre signe qui ne trompe pas est la place que la grande presse accorde aux scandales et aux insuffisances de la Santé publique, même les organes qui n'ont pas la réputation d'être anti-gouvernementaux : c'est le *Figaro* qui annonce qu'une enquête d'opinion publique apprend que les Français placent les hôpitaux en tête des objectifs sociaux, c'est *Paris-Match* qui consacre sa couverture aux Etats Généraux de la cardiologie, quitte à ne présenter à l'intérieur aucune dimension politique du problème.

Il est réconfortant qu'un nombre de plus en plus grand de Français se sentent concernés par la question : est-ce que définitivement la Santé publique mérite d'être exclue de « la grandeur de la France » ? La Commission nationale Santé du P.S.U. se tient, dans la mesure de ses moyens, à la disposition de ceux qui répondent : NON ! (2).

(1) Voir « T. S. » du 26 janvier 67 « Le gouvernement brade les psychologues » : un Comité de coordination vient de se constituer pour réunir l'action de tous les syndicats de psychologues.

(2) Ecrire : 81, rue Mademoiselle, Paris XV^e. Le « Programme santé du P.S.U. » est directement commandable à « Tribune Socialiste » (2,50 F).

Grenoble à la croisée des pistes

Social

Les perspectives d'emploi

Jacques Vaillant

Il est de bon ton de prétendre que Grenoble n'a pas de problème d'emploi. Le député U.N.R. de la 2^e circonscription a même déclaré publiquement que la question « le faisait sourire ». Qu'en est-il en réalité ?

La population de l'agglomération a augmenté de 43 % entre 1954 et 1962 — soit un taux moyen annuel de 5,4 %. Entre 1962 et 1966, le taux s'est légèrement ralenti mais voisine cependant les 4 % par an. La population du Groupement d'Urbanisme (Grenoble et les vingt communes qui l'entourent) atteindrait actuellement 315.000 habitants.

L'accroissement de la population se fait essentiellement par immigration vers Grenoble d'une population régionale, nationale ou étrangère (75 % de l'accroissement total). Cet accroissement n'a été possible que par l'élévation du nombre d'emplois offerts à Grenoble.

En 1962, la population active représentait 42 % de la population totale, ce qui est légèrement supérieur aux chiffres nationaux. Mais, contrairement aux idées reçues, la population grenobloise travaille surtout dans les activités de production industrielle ou du bâtiment (plus de la moitié, 52 %, de la population active totale) et l'évolution vers les activités tertiaires se poursuit lentement.

Revoyez vos chiffres, monsieur le Député

De 1963 à 1965 se sont déroulées des opérations de prise de contrôle, de concentration et d'absorption des principales firmes grenobloises : Bouchayer-Viallet par la S.F.A.C., Neyric par Alstom, Merlin-Gerin par Schneider (mais plus discrètement). Les feux de l'actualité étaient alors braqués sur les licenciements collectifs qui en résultaient et sur le combat difficile mené par les organisations syndicales ouvrières.

1966-1967 : Grenoble n'est désormais plus que la ville des Jeux Olympiques.

Mais l'alarme est néanmoins donnée : que deviendront les travailleurs grenoblois dont l'activité est liée à la préparation des J.O. ?

Le problème est réel et M. Vanier a tort d'en sourire. La municipalité de Grenoble cherche à lui trouver une solution en prévoyant les équipements publics qui pourraient

prendre le relais. Un effort, limité certes mais sérieux, semble avoir été obtenu puisque 33 milliards d'anciens francs d'investissements sont prévus et devraient favoriser la relève.

L'avenir de Grenoble

Mais l'emploi à Grenoble ne pose pas que des problèmes conjoncturels liés à l'existence des Jeux. Ils posent des problèmes de structure liés à la nature des activités exercées.

Les tranches régionales du V^e Plan font la part belle à la recherche scientifique. Fait très positif, dont les effets ne se feront sentir qu'à long terme et ne résoudront pas la question de l'emploi des travailleurs de l'industrie (O.P. notamment).

Car les perspectives du développement industriel sont autrement moins brillantes.

Les industries traditionnelles de Grenoble (industries alimentaires, industries textiles ou liées au textile, industries du cuir, industrie du papier ou de la polygraphie) ont peu de chance de connaître une expansion.

Les industries électriques, malgré leur « boom », ne fourniront pas à elles seules le nombre d'emplois voulu. Les industries produisant des biens d'investissement (appareillage hydro-électrique, machines à papier) ont peu de perspectives.

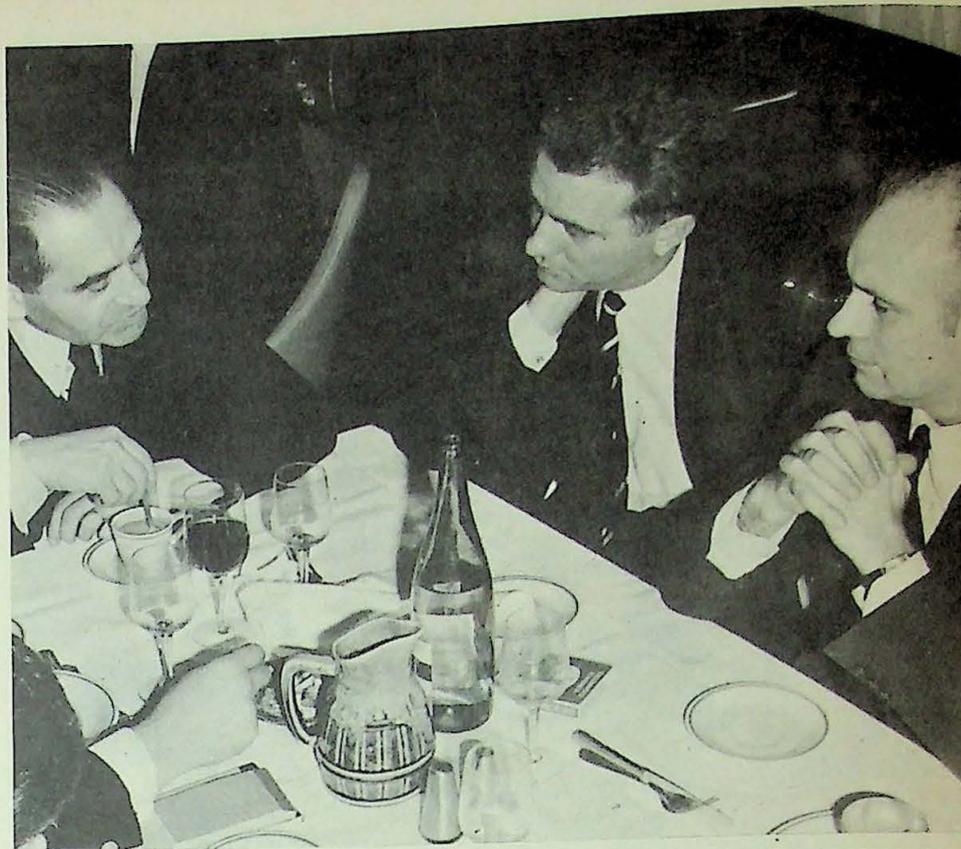
Les industries fondées sur l'électrochimie (carbure de calcium pour acétylène) sont condamnées par l'utilisation de plus en plus courante de l'éthylène.

Par contre, les industries du chlore sont l'objet d'investissements très importants — mais peu créateurs d'emplois. La métallurgie des poudres semble par contre appelée à croître.

Et la décentralisation ?

Grenoble n'a pas bénéficié d'opérations de décentralisation ; seules exceptions : la C.O.S.E.M. (2.000 emplois féminins) et Caterpillar (1.500 emplois).

Il se pose donc un véritable problème de reconversion, celle du travail des métaux. Si on laisse aller les choses, les atouts essentiels de Grenoble seront gâchés (une main-d'œuvre qualifiée, la production par la chimie de produits intermédiaires, la présence de l'Université et des centres de recherche).



Pierre Mendès France, Daniel Hollard, Gilles Martinet.

1^o Parmi les nombreux mythes grenoblois, celui du dynamisme des industriels locaux est à mettre en bon rang. Certains ont équilibré leur budget en spéculant sur le sol. Aucun n'a su se reconvertir. Les biens d'équipements pour l'énergie nucléaire ou le génie chimique pourraient pourtant être produits par l'industrie grenobloise.

2^o Ce sont les travailleurs et les collectivités locales qui supportent le coût de la myopie des firmes désormais absorbées dans des groupes nationaux ou internationaux.

3^o Le V^e Plan, en ne s'intéressant qu'au tertiaire (recherche, commerce, services, administration...), sacrifie l'emploi : 80 ha de zones industriel-

les sont prévus au lieu des 200 demandés.

Pour un plan de développement

Il est bien sûr important que les Stendhaliens puissent se recueillir dans un lieu décent. Nécessaire aussi que les Autrichiens soient aussi bien logés que les Goitschell. Mais quand va-t-on se décider à entamer l'élaboration et l'application d'un véritable plan de développement ? L'initiative privée dont P. Mendès France s'est déclaré partisan a fait la preuve de son incapacité à assurer un véritable développement régional. Cela est vrai à Grenoble autant qu'à Saint-Nazaire. □

Élections

La conjoncture

Rémy Grillault

Pour l'ensemble du département de l'Isère, le P.S.U. présente trois candidats, dans les 1^{re}, 2^e, 3^e circonscriptions. A Grenoble même, c'est dans les deux circonscriptions que les socialistes unifiés seront présents.

Daniel Hollard : Grenoble-Est

La circonscription de Daniel Hollard comprend une partie de la ville de Grenoble, c'est-à-dire les quartiers Est, à quoi s'ajoutent la vallée du Grésivaudan et La Chartreuse en direction de Chambéry. La rive droite de la vallée peut être schématiquement classée comme de nature résidentielle (nombreuses villas) alors que le versant gauche comprend surtout des usines. Enfin, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une région agricole où se posent

les problèmes coutumiers à une agriculture de montagne.

Pour ce qui concerne la partie de la ville de Grenoble qui tombe sous le coup de la première circonscription, on y trouve des quartiers populaires comme Teisseire et des zones résidentielles plus « bourgeoises » comme l'Île-Verte.

Du point de vue électoral, le député sortant est M. Aimé Paquet : indépendant-giscardien. On remarquera que tout le département de l'Isère subit l'influence « giscardienne » de M. Paquet. Il est en effet probable que trois des sept députés du département qui seront élus en mars 1967 appartiendront à la formation de l'ancien ministre des Finances.

En 1962, c'est au second tour que M. Paquet l'emportait par 16.612

voix contre M. P. Rey (U.N.R., 8.225 voix) et P. Billat (ancien député communiste, 11.981). Au premier tour de scrutin, M. Paquet avait obtenu 11.704 suffrages, M. Billat 8.697, un socialiste, M. Ravier-Piquet, 3.520 (il allait se désister pour le communiste) et M. Rey qui faisait plus de voix qu'au second tour avec 9.153 voix.

Pour la prochaine consultation, on trouve pour les communistes M. R. Anselmet qui est un ancien conseiller municipal de Grenoble ; pour la majorité, M. Paquet (qui a choisi un suppléant très dans le style « technocratique » de M. Giscard d'Estaing) et enfin, pour la « gauche nouvelle », M. Daniel Hollard (P.S.U.) dont le suppléant est J. Broccoli, un militant syndicaliste particulièrement actif.

La candidature de D. Hollard est intéressante pour plusieurs raisons. Il faut d'abord souligner que la F.G.D.S. a retiré son candidat, M. Pissetti ; ce qui permettra à D. Hollard d'obtenir un meilleur score. Elle est également digne d'enseignement par la manière dont le P.S.U. mène campagne dans cette circonscription. L'influence du courant Mendès s'y fait sentir mais en outre les candidats ont fait porter le poids de leur action sur de nouveaux thèmes mobilisateurs : rénovation de l'agriculture, nouvelles conceptions d'un tourisme populaire, réorganisation de l'équipement de santé, etc.

Il sera évidemment difficile aux deux candidats de gauche de mettre M. Paquet en ballottage ; mais ce n'est pas impossible. Dans l'hypothèse où cela se réaliserait ou en serait voisin, cela constituerait pour l'avenir, des bastions de gauche, et singulièrement de « gauche nouvelle », suffisamment importants pour qu'à l'occasion d'autres consultations, les essais tentés en mars 1967, soient, comme on dit en rugby, « transformés ». Grenoble, première circonscription, un résultat à regarder de près au soir du 5 mars.

Mendès France : Grenoble - Canton Sud

Au fil de ces colonnes, l'on ne saurait développer tous les problèmes que soulève la candidature capitale de P. Mendès France dans la seconde circonscription. Dans les mois qui viennent, nous aurons amplement l'occasion de nous appesantir sur ce point. Il nous a paru toutefois utile que nos lecteurs disposent des chiffres de base qui leur permettront de mieux suivre les résultats de mars.

En 1962, ce fut M. Jean Vanier, député sortant, qui fut réélu au second tour par 26.693 voix contre 19.515 à M. A. Dufour, ancien député communiste. Sauf pour ces deux candidats, le premier tour s'était décomposé en de nombreux outsiders, ce qui prouve les hésitations d'un électoral qui se cherche. M. Vanier obtenait 17.346 voix ; M. Dufour, 11.435 ; M. Saul, indé-

pendant, n'atteignait que le chiffre de 3.592 ; M. Fayolle, 3.589 ; M. Abrie, 3.317 pour le P.S.U. ; M. Vial (M.R.P.), 2.912 ; Roche (Parti Libéral Européen), 1.083 ; Lefèvre (radical), 1.041 ; Raffine (V^e République), 565 ; Vernet (républicain démocratique et laïque), 332 voix.

Au second tour se produisit ce que l'on appelle une réaction de vote utile, le P.S.U. et le socialiste s'étant désistés pour le communiste.

A partir de là, les comparaisons des différents scrutins sont évidemment délicates dans la mesure où, à la fois, les élections municipales ne visent que la ville de Grenoble et où la circonscription législative enregistre une mutation démographique souvent considérable, du moins pour ce qui concerne la banlieue du canton sud. Entre 1962 et 1966, St-Martin-d'Hères, par exemple, augmentait de 8.829 habitants, passant de 14.453 à 23.282).

Il est remarquable qu'au premier tour des municipales qui allaient, en mars 1965, donner la mairie à M. Dubedout, la droite représentait 45 % des suffrages, la liste P.S.U.-S.F.I.O.-G.A.M. 32,5 % et le P.C.F. 22,5 %.

Aux présidentielles, dans les mêmes limites que pour les municipales, au premier tour, de Gaulle bat Mitterrand avec 38,31 % des suffrages contre 35,74 %, ce qui signifie que Mitterrand ne retrouve pas tous les suffrages de gauche qui étaient apparus aux municipales. Une analyse plus poussée démontre en fait qu'il existe à Grenoble un électoral « gauche moderne » sensible à la gauche lorsque celle-ci met en avant des formules audacieuses comme en mars 1965.

Il reste que la circonscription législative est fondamentalement plus à gauche que la ville proprement dite de Grenoble. Alors qu'au second tour, sur Grenoble-ville, de Gaulle recueille 50,55 % des voix et Mitterrand 49,44 %, à Saint-Martin-d'Hères, municipalité communiste, par exemple, de Gaulle ne fait plus que 37,62 % et Mitterrand 62,37 %. Pour la circonscription législative, le deuxième tour des présidentielles donne au total : Mitterrand 38 % et de Gaulle 37 %. Ce qui signifie globalement qu'au niveau de cette circonscription il existe un fort courant à gauche dont le P.C.F. est bien l'une des principales sources sans en être la seule. D'où l'enjeu profond des présentes législatives.

Pour mars prochain, la bataille opposera Mendès France (suppléant Nevache) à J. Vanier pour la majorité, Giard pour le P.C.F. ; ainsi que MM. Lançon (tixiériste) et deux outsiders légèrement folkloriques, MM. Saint-Jean et Xavier Dugoujon.

En 1962, les abstentions avaient été particulièrement nombreuses dans la seconde circonscription de Grenoble. Le signe de la victoire de la gauche sera fourni par la diminution notable du nombre d'abstentions ! □

Equipement olympique

Un test significatif

Dominique Yvoire

Comme on le sait, les X^e Jeux Olympiques d'hiver vont se tenir à Grenoble en janvier-février 1968. Grande manifestation sportive universelle, certes ! Mais aussi immense problème pour une ville que rien — sauf la localisation géographique — ne préparait à être le lieu d'une telle rencontre. Car les J.O. c'est d'abord une affaire d'équipement : équipement d'une ville mais aussi aménagement d'une région. Et puis il faudrait s'interroger sur l'avenir de Grenoble, une fois les J.O. passés. Bref, comme on le voit, les Jeux Olympiques, cela ne se résume pas à quelques photos flatteuses de champions de ski ! On l'a bien vu lors de la désastreuse semaine pré-olympique de Chamrousse.

Faut-il pour autant se laisser aller au pessimisme et considérer que Grenoble va être écrasé par un événement qui pourrait tout au contraire lui permettre de prendre de l'élan ? On ne le pense pas et l'on tirera des leçons utiles de la confrontation qui oppose sur le terrain la municipalité de Grenoble et les pouvoirs publics. Municipalité qui demain pourra, nous l'espérons être soutenue par un député que tout laisse prévoir comme devant être Pierre Mendès France. Il nous a par suite paru intéressant de décrire les principales réalisations olympiques de Grenoble — du moins celles que l'on connaît aujourd'hui — et d'aborder les problèmes économiques et financiers qu'elles posent.

La panoplie des compétitions

A l'exception du mystère qui recouvre la cérémonie d'ouverture, il apparaît après visite que l'aménagement olympique est en bonne voie. Les sports de glace se dérouleront à Grenoble même. En dépit d'une patinoire récente de 4.000 places il a fallu construire un stade de glace et un anneau de vitesse : coût 49 millions de francs. (75 % l'Etat, 25 % à la ville sous forme d'emprunts à la Caisse des Dépôts). Le stade aura la forme du CNIT de la Défense, achèvement prochain, 12.000 spectateurs. Problème que sa destination après les J.O., une fois retombée l'hypertrophie de février 68 : athlétisme ? cyclisme ? transformation des alvéoles formant le dessous de la construction à des fins d'équipement scolaire ? Même embarras pour l'anneau, installation unique en France, à l'emploi coûteux et rare. Objectif des organisateurs : trouver le joint, l'équilibre, en étant capable de faire face aux besoins des Jeux, sans pour autant doter la ville de vastes monuments qui demain lui seront inutiles. Délicat, on l'admettra !

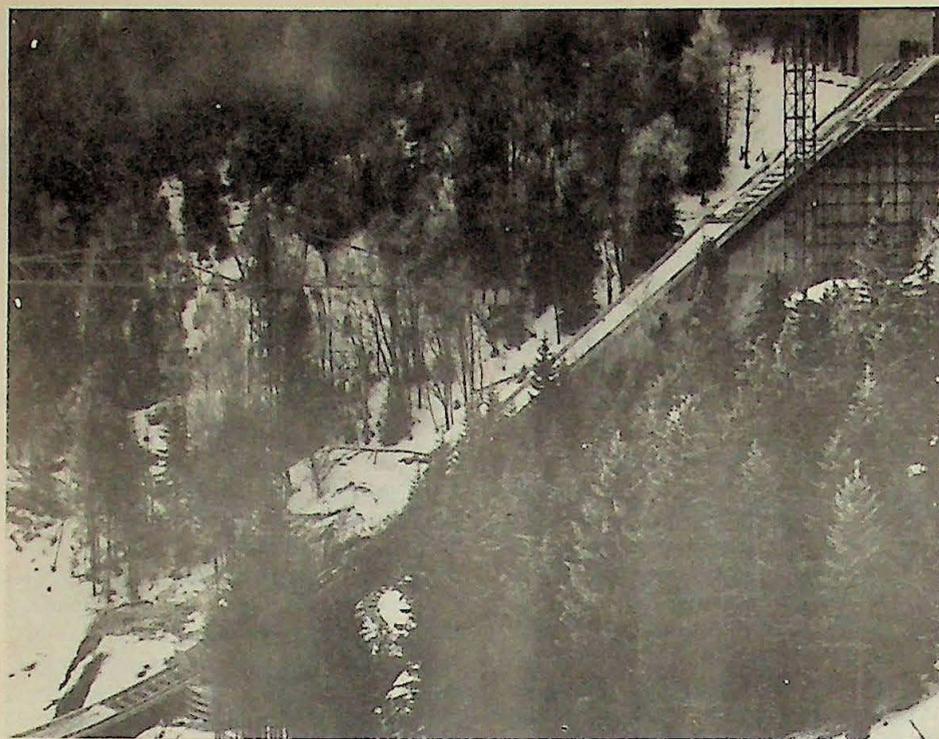
Pour la neige le casse-tête est moindre dans la mesure où l'on a

fait appel à des stations dont c'est la principale ressource : une pleine et durable utilisation des infrastructures est mieux assurée, les investissements par là-même plus aisément amortis. Au cœur de l'organigramme, Chamrousse avec le ski alpin, à l'Alpe d'Huez le bobsleigh, dans le Vercors le reste : luge à Villard, ski nordique et saut à Autrans (tremplin de 90 m à Saint-Nizier-de-Mouchet). Pour toutes ces stations, plus ou moins convenablement équipées, des transformations se sont avérées indispensables, elles concernent : les voies d'accès, les télécommunications (en rapidité et en quantité, construction d'un hôtel des postes à Chamrousse, installation systématique de centraux automatiques en remplacement des centraux manuels) ; à Autrans un village olympique de 680 lits complétera la cité centrale prévue à Grenoble ; amélioration de pistes déjà existantes que diverses compétitions nationales ou internationales ont testées et testeront encore ; mise en chantier des descentes de bob, de luges, des trempins (le bref délai entre les saisons froides a forcé l'utilisation d'éléments préfabriqués, boyaux et échafaudages qui injectés au paysage lui donnent une allure surréaliste). A noter que l'Alpe moins soumise à la brume que Chamrousse, a été retenue comme station de repli. Reste la sécurité des futurs milliers de spectateurs, on discerne mal ses préparatifs, mais peut-être est-ce trop tôt ?

Briser l'enclavement

L'enclavement de Grenoble appartient aux lieux communs. Or si les voies de communication sont déjà insuffisantes en temps normal, que se passera-t-il lorsque les routes devront accueillir environ le double du trafic habituel, quelque 100.000 personnes par jour dont la moitié étrangères à la région ! On est en droit de se le demander, malgré des travaux qui dégagent l'entrée de la ville et améliorent l'état des routes conduisant aux différentes stations de montagne.

Deux tronçons d'autoroutes vont faciliter l'arrivée et le départ. L'A 48 en direction de Lyon, Valence jusqu'au pont de Veuvey, 12 kilomètres, 40 millions de francs, qui se dédouble en une B 48 à partir du Drac. Sur la B 48 s'accroche l'U 2 qui longe la zone d'hébergement olympique aux confins sud de la ville, selon un astucieux mouvement tournant. L'U2 rejoint le tronçon A 41, lui-même sur la rive droite de l'Isère, parallèle à la RN 90, en direction de Chambéry, Genève, durant 32 kilomètres jusqu'au Touvet, date d'achèvement 1967, coût 50 millions



Photopress

de francs. Cet ensemble permettra de relier les lieux de compétition et la cité olympique sans avoir à traverser Grenoble. A terme il transforme les relations avec le couloir rhodanien, la Suisse par Genève et l'Italie via Modane et le tunnel du Mont-Blanc. Dans l'immédiat il décongestionnera les abords, sans changer grand chose au-delà de la « grande banlieue ».

On se préoccupe également des futurs embouteillages intérieurs, d'où de multiples projets, dont certains en cours de réalisation : aménagement des grands boulevards, construction d'un viaduc à l'intersection des deux axes principaux nord-sud et est-ouest, creusement de passages souterrains ou lancement de passages supérieurs, prévision de gares routières, essaimage de parkings, etc. Bref la cohorte désormais courante des infrastructures qui assurent au mouvement automobile un rythme de croisière juste satisfaisant, une fluidité normale sans plus. Rien de trop, simplement la chance pour Grenoble de pouvoir faire valoir l'alibi des Jeux afin de rattraper une portion de son retard et de pouvoir ainsi mieux digérer sa circulation naturelle.

Deux fleurons pour clore le chapitre. Le remplacement de la gare plus que centenaire par un triumvirat moderne qui comprendra le fer, une gare routière, un centre de tri postal. 96,6 millions de francs, dont 40 % à la charge du ministère ; 25,7 % à la S.N.C.F. et 34 % à la ville. Un aéroport commercial à Saint-Etienne de Saint-Geoirs situé à 39-km, livraison en 67, 11,5 millions de francs, les avions des capitales européennes pourront y atterrir, une liaison avec Genève-Cointrin permettra un raccordement avec les lignes mondiales.

L'équipement n'est pas un miracle

La part du lion reste les réalisations dans Grenoble même. Que directement ou indirectement les

Jeux ont imposées. Grenoble fait peau neuve, non pas du futurisme mais une nécessaire adaptation aux normes modernes. Cela vaut la peine de guider le lecteur dans ce dédale, par déduction il se rendra plus nettement compte de ce qui manquait à une cité dont le dynamisme, affirmé-on, la classe au premier rang des villes françaises. L'enquête éclaire un nombre impressionnant d'insuffisances et encore elles n'y sont pas toutes. Grenoble s'agrandit au sud, délimitant une ZUP encore en friche. Les Jeux marquent les débuts de son aménagement. Un village olympique où seront logés athlètes, accompagnateurs, soigneurs, etc. 1.300 logements, 8 tours, des bâtiments de 2 à 4 niveaux, plusieurs foyers de type universitaire, une rue commerçante, un parking. Une ville dans la ZUP, 140 millions de francs dont la reconversion s'accomplira en douceur dans une agglomération où l'habitat demeure très en-deça de la vivacité démographique malgré 4 à 6.000 appartements vides car trop onéreux pour tenter les demandeurs. Toujours dans la ZUP le nouveau Palais de la Foire, siège du Salon International des Sports d'Hiver. 11 millions à la charge de Grenoble et de la Chambre de Commerce.

Aux limites nord-est de la ZUP, le centre de presse, soit pour l'avenir 637 logements, un groupe scolaire de 46 classes et un garage pour 250 voitures. La Maison de la Culture qui comblera une partie du sous-équipement en salles de spectacles. Curieusement sa localisation paraît quelque peu excentrée par rapport au cœur de la ville. De conception révolutionnaire due à l'architecte Wogenski ancien collaborateur de Le Corbusier, inauguration fixée à la veille des Jeux, 22 millions de francs, moitié l'Etat, moitié la ville (emprunt à la Caisse des Dépôts). Sans compter un Conservatoire de Musique avec quatre salles d'audition dont toutes ne seront pas prêtes en 68.

L'on ne saurait non plus négliger le nouvel hôpital-sud. Le souvenir de la catastrophe de Feysin explique en partie le record de diligence administrative dans la préparation des dossiers : 5 mois contre 5 ans habituellement ! Bâtiments fonctionnels que l'on désirerait en harmonie avec la psychologie des malades. Enfin un hôpital qui ne serait pas une caserne, à proximité d'un futur hélicoptère d'où la facilité pour l'évacuation des grands blessés sur Lyon. Seul le centre de traumatologie fonctionnera pour les Jeux.

Symbole de cet inventaire, symbole multiple du nouveau Grenoble, la mairie, tours et galettes audacieuses qui font songer aux flèches de la Défense, 22 millions de vitres, de bois et d'acier. Voilà pour ce que l'on voit, qui sort de terre, qui flotte peut-être, qui ne suffit pas sans doute, qui traduit un effort qu'aucune mauvaise fois ne saurait nier. Mais au tableau il y a des ombres, de légères incertitudes ou ombres épaisses de désaccord qui à l'impression d'admiration font succéder un sentiment de malaise.

Passons sur l'hôtel des postes : démarches achevées, premier coup de pioche fixé et le soudain refus du permis de construire. In extremis Murette en désaccord avec Pompidou. Incohérence, rivalité ? On en discutera longtemps. Le maire ne cède pas, l'hôtel des postes est irréversible et s'il n'est pas possible de le terminer pour les Jeux, que les travaux soient néanmoins entamés. Dube-dout obtient gain de cause. L'accroc significatif n'est peut-être qu'un accident de parcours ?

Plus préoccupant à nos yeux, plus typique d'une orientation engendrée par l'état actuel des choses, le problème de l'hébergement. Il ne laisse pas d'inquiéter. A la base, on l'a vu, une donnée : 30 à 40.000 visiteurs quotidiens escomptés en dehors de ceux de Grenoble et des environs, autrement dit qu'il faudra héberger. Pour résoudre l'équation, Grenoble et les localités voisines disposent de 15.000 lits. A peine la moitié. Que faire ? Bâtir des hôtels en proportion des besoins (prévus avec plus ou moins de marge) ? Quel emploi auraient-ils après les Jeux : ne laisserait-on pas entendre qu'à Innsbruck après 1964 de nombreux établissements tout neufs se sont trouvés aculés à la faillite faute de touristes. La difficulté est réelle, mais ne l'est-elle pas d'autant plus que les seules solutions envisagées ne relèvent que du secteur privé, comme s'il n'existait pas d'autres possibilités. L'organisme « Grenoble-Accueil » créé spécialement à cet effet mais peut-être vainement retourne les suggestions les unes après les autres sans succès : encourager l'habitant à se transformer en hôte, guère possible ! utiliser le caravaneige, les fabricants se refusent à louer leur matériel, argument : trop de détériorations pour un profit limité et ceci en dépit de l'occasion publicitaire pour un mode de camping encore peu diffusé !

pousser au maximum la capacité hôtelière dans un rayon d'action de 100 kilomètres, outre que des stations comme Aix-les-Bains ne sont pas équipées pour des séjours hivernaux, les patrons timorés, de toutes manières sûrs d'être complets, sont réfractaires. C'est la grève du zèle privé. Que l'on se débrouille sans eux, après tout ils n'ont rien à gagner de plus. Bien sûr c'est avoir le nez plutôt prêt du court terme. Mais contre cette entente tacite, contre cette ligne d'intérêts particuliers, au fait pourquoi pas se diriger dans la perspective d'un service public et non d'un arrangement boiteux avec des points de vue individuels. Que profitant des Jeux l'on mette en place une organisation publique d'hébergement satisfaisante et l'on aura du même coup répondu à une question inquiétante et fait progresser la vocation de Grenoble à être une ville de congrès et de rencontres nationales et internationales. Il est vrai que l'on touche là à quelque chose de vital : l'affaire commerciale des Jeux. Chasses gardées, intérêts multiples, tout cela se chevauche, essayons rapidement d'y voir un peu plus clair, comme si nous étions un administré grenoblois en quête d'information.

Gros sous, lesquels et comment ?

D'abord deux chiffres-clés : 95 % des infrastructures seront utilisables après les Jeux ; le coût total des opérations s'élèvera à 1.000 millions de F, soit 100 milliards d'A.F, du moins est-ce le montant que l'on avance dans les milieux autorisés, il équivaut au budget annuel des expériences nucléaires françaises dans le Pacifique. Qui va payer ? D'après des pourcentages que l'on croit tenir de première main, les charges se répartissent ainsi : l'Etat, 602,80 millions de F ; département de l'Isère, 29,430 ; Grenoble, 163,380 ; les collectivités locales, 74,560 ; une centaine de millions enfin seront fournis par des organismes publics tels que l'O.R.T.F., S.N.C.F., Sécurité sociale, etc. Nous approchons des 1.000 millions. Pour l'Etat évidemment une question se pose que d'autres ont avancée avant nous : existe-t-il des crédits spéciaux pour l'organisation des Jeux ? apparemment pas ! du coup n'est-ce pas en rognant sur l'équipement d'autres régions que l'on va rattraper le retard de Grenoble ? Qui dit que demain la procédure inverse ne sera pas suivie et qu'à la manne succédera la précaire charité ? Question d'autant plus grave qu'il faut se persuader que l'effort d'équipement actuel doit être poursuivi si l'on tient à ce qu'il aboutisse à de réels changements cumulatifs. Pour Grenoble le problème est plus simple. Le bénéfice qu'enregistrera la ville est évident même si le poids en est lourd au cours des prochaines années, d'autant plus lourd que l'on avait laissé se détériorer la situation. Il reste cependant que les finances mu-

nicipales accusent un déficit : les Jeux, le retard mais aussi la conjoncture l'expliquent. Dans les dispositions du budget municipal 66, la taxe locale est en recul et d'une manière générale l'augmentation des recettes est inférieure à celle des années précédentes. Preuve d'une moins-value alors que les dépenses par contre subissent un bond important : investissements gonflés de 40,6 % et de 18,55 % pour celles de fonctionnement.

Quoi qu'il en soit, le déficit du budget est là et il faut le combler ; d'où la classique augmentation des centimes (de 20789 pour 1967) soit 48 % de plus en 1967 par rapport à 1966 (Bordeaux et Marseille entre autres ont respectivement les leurs de 51,06 % et de 54,42 %). Inutile de préciser que cette hausse par ailleurs impopulaire ne saurait suffire, face à une échéance particulièrement draconienne (les rentrées financières des Jeux seront encaissées par le COJO (Comité d'Organisation des J.O.), malgré le nombre de spectateurs attendu et des transactions comme les 2 milliards tirés de la vente des droits de TV à la chaîne américaine NBC, ce rapport ne saurait en aucune manière équilibrer les dépenses).

De fil en aiguille nous voici conduits au drame de combien de municipalités coincées entre leur retard et l'étau d'une dépendance financière de plus en plus accrue. L'on ne

saurait y remédier en qualifiant la volonté d'autonomie des maires comme le reflet d'une nostalgie malthusienne de la gauche et en conseillant tout bonnement aux collectivités locales d'emprunter. Car pour emprunter à des conditions correctes il faut que vos projets soient admis par le Plan, sinon vous devrez subir les conditions des banques. Voilà pourquoi l'affaire des Jeux renvoie au besoin de réformes de structure (même si la plupart des projets de Grenoble ont été retenus par le V^e Plan). L'intérêt de la masse des administrés est ici en cause : il importe que chacun sache à quoi sont destinés les impôts qu'il paye et il faut que le retard en équipement ne se rattrape pas exclusivement par pressuration extrême de la population. L'avenir de Grenoble, métropole européenne des Alpes, en dépend. Qu'un effort d'information lucide, de publicité intelligente soit mené auprès de la communauté grenobloise comme auprès de la communauté nationale à qui appartiennent en définitive les Jeux. Car si à Grenoble il se passe quelque chose, toute la question repose sur la manière. Question loin d'être seulement formelle. Au fond, à l'occasion des Jeux, bien au-delà de la caracolle officielle, on retrouve toute l'ambiguïté du gaulisme : efficacité, mais à quel prix et selon quelles conceptions ! A sa manière l'organisation des Jeux constitue un test subtil et significatif. □



Considéré comme valeur marchande.

sé : face à des problèmes fondamentaux, elle se montre résignée ou inconsciente. Ainsi, la jeunesse est résignée à l'inégalité scolaire, laquelle est la cause de l'inadaptation d'un Français sur trois à sa profession : l'école est perçue comme une institution du monde des adultes, on l'accepte telle quelle, d'où la rigidité sociale (on appartient souvent à la même catégorie socio-professionnelle que son père), d'où le manque d'imagination : un tiers de ceux auxquels on propose de choisir le métier idéal choisissent leur profession actuelle. C'est un problème, quand on sait que l'inégalité scolaire commande l'inégalité sociale.

En fait, malgré quelques révoltes, souvent folkloriques, la jeunesse accepte d'emblée les structures de la société existante, elle est pré-intégrée en ce sens qu'elle est préparée à entrer dans un système de rapports sociaux et économiques donné ; elle pense en termes individuels et non pas collectifs, elle pense en termes économiques et non pas politiques (le salaire, préoccupation principale, et c'est compréhensible). Ici se pose la question de l'engagement dans l'histoire ; la jeunesse semble prisonnière de la dialectique passé-avenir, plus rivée au passé — à savoir un conditionnement socio-culturel et éducatif — que préparée et acquise à l'idée de création, de créativité. Evidemment, le système d'éducation est en cause ici. L'Etat vise — à travers une politique de la jeunesse — à renforcer l'intégration dans les structures de la société existante.

L'Etat, à travers la politique de la jeunesse, vise à renforcer cette intégration

Comme on l'a vu, la jeunesse n'a pas de statut défini, l'éducation reste

fondée sur un type de relation autoritaire et la jeunesse n'a commencé à se penser comme catégorie sociale déterminée, que très récemment. Pourquoi ? Il faut bien voir que la politique de la jeunesse s'inscrit dans les charges de l'Etat au même titre que la politique sociale, économique, à la différence près qu'elle concerne non pas un secteur déterminé de la vie publique, mais une catégorie déterminée de la collectivité nationale (dans le même sens que la politique vieillesse). Cette politique procède d'une idée bien ancrée : celle de l'Etat-providence. Mais il y a en plus un aspect propre à tout problème touchant la jeunesse : celui de la formation d'une population mineure, présumée irresponsable.

L'Etat, à travers sa politique de la jeunesse, cherche à attacher celle-ci à une forme d'organisation sociale déterminée, à évacuer l'inquiétude et la recherche.

Il se réclame de principes libéraux et moralisants : solidarité nationale, valeur éducative du sport, protection de la jeunesse contre les dangers d'ordre moral (comme si on n'en voyait pas d'autres dans les H.L.M., dans les taudis, dans les bidonvilles), de pragmatisme et de pseudo-fatalisme : il faut produire, on ne peut pas réduire les disparités sociales, c'est malheureux, mais c'est comme ça, etc.

L'Etat a une philosophie de la jeunesse lénifiante, il croit à la crise de croissance, aux conflits de générations, aux dictons et aux dérivatifs. Or, il ne s'agit pas de conflit de générations, mais de conflit de doctrine : les jeunes ne sont pas de futures bêtes de somme, au sens propre du mot, ce sont des jeunes hommes qui doivent construire une société nouvelle et il faut leur en donner les possibilités et les moyens.

Jeunesse

Qui cherche à se servir des jeunes

Pierre Nardin

C'est une évidence : « au regard de la loi, la jeunesse n'existe pas ». Prenons quelques exemples : l'obligation scolaire cesse à 14 ans (à 16 ans, à partir de 1972), l'émancipation peut s'obtenir dès la quinzième année, l'âge nubile est fixé à 15 ans pour les filles et à 18 pour les garçons, la responsabilité pénale est effective après 18 ans, l'âge d'entrée au travail est commandé par la fin de l'obligation scolaire, le service militaire s'effectue dans la vingtième année, etc. Il y a donc une multiplicité de majorités, la plus importante — la majorité civile — est aussi la plus tardive et opère en quelque sorte la synthèse de toutes les autres.

Que penser de cette espèce de ségrégation qui fait que les jeunes sont économiquement responsables très tôt et politiquement responsables relativement tard ?

La contradiction réside dans le fait suivant ; notre société considère la jeunesse comme une valeur (valeur

marchande, puisqu'on paie les gens pour faire des enfants) mais comme une valeur d'avenir, comme une promesse, et non comme une valeur présente.

La société industrielle vise à intégrer la jeunesse, à la fois le plus vite possible et aux moindres frais (cf. crises diverses : logement, enseignement, marché du travail), dans son cycle de production.

Pour elle n'existe qu'une seule donnée positive, à savoir la population active ; le reste est désigné sous le terme d'*improductifs, d'inactifs*, les jeunes d'un côté, les vieux de l'autre ; ce sont des « sous-groupes » placés en dehors de la production et — à ce titre — dépourvus de statut.

La jeunesse est pré-intégrée dans les structures de la société existante

La jeunesse entre dans une histoire déjà faite, elle est victime des pesanteurs et des structures du pas-

Les prochains meetings du P.S.U.

Jeudi 23 février.

SAINT-MATHURIN (Maine-et-Loire 2^e) pour soutenir Marcel Reggui : Roger Secher, membre du Comité Politique National.

FECAMP (Seine-Maritime 5^e) pour soutenir Pierre Roussel : Pierre Beregovoy, membre du Secrétariat national.

VANVES (Hauts-de-Seine 11^e) pour soutenir Roger Dauphin : Georges Gontcharoff, membre du Bureau national, secrétaire fédéral de Seine-banlieue.

PARIS 12^e (Bel-Air) pour soutenir Philippe Laubreaux : Jean Poperen, membre du Bureau national.

PARIS 11^e (Folie-Méricourt) pour soutenir Raymond Sarembaud : Jean Poperen, membre du Bureau national.

ISSOIRE (Puy-de-Dôme 3^e) pour soutenir Serge Lesbre : Marc Heurgon, membre du Secrétariat national.

PARIS 17^e (Epinettes) pour soutenir Pierre Nardin : Maurice Combes, membre du Comité politique national.

ARCUEIL (Val-de-Marne 1^{re}) pour soutenir Henri Leclerc : Charles Picant, membre du Comité politique national.

PARIS 3^e pour soutenir David Weill : Henri Longeot, membre du Bureau national.

MONTREUIL (Seine-St-Denis 7^e) pour soutenir Manuel Bridier, réunion logement avec Louis Houdeville.

EPINAY (Seine-St-Denis 1^{re}) pour soutenir Daniel Mignot : Jean Arthuys, membre du Secrétariat national et Claude Bourdet, membre du Bureau national.

Vendredi 24 février

SOTTEVILLE (Seine-Maritime 3^e) pour soutenir Michel Beregovoy : Jean Poperen, membre du Bureau national.

BREUILLET (Essonne 4^e) pour soutenir Jean Babin : Paul Parisot.

SAINT-CHERON (Essonne 4^e) pour soutenir Jean Babin : Yves Tavernier, membre du Comité politique national.

ALBERT et DOULLENS (Somme 5^e) pour soutenir Jean-Pierre Martein : Pierre Beregovoy, membre du Secrétariat national.

CHALONNES (Maine-et-Loire 2^e) pour soutenir Marcel Reggui : Roger Secher, membre du Comité politique national.

SAINT-FLORENT (Cher 1^{re}) à 18 h pour soutenir Albert Duchereux : Marc Heurgon, membre du Secrétariat national.

BOURGES (Cher 1^{re}) à 21 h pour soutenir Albert Duchereux : Marc Heurgon, membre du Secrétariat national.

ROYAN (Charente-Maritime 5^e) pour soutenir Michel Boucher : Christian Guerche, membre du C.P.N., directeur adjoint de « Tribune Socialiste ».

COLOMBES (Hauts-de-Seine 3^e)

pour soutenir Jacques Planchenault : Henri Longeot, membre du Bureau national.

PARIS 13^e (Salpêtrière-La Gare) pour soutenir Michel Grimal : Claude Bourdet, membre du Bureau national.

PARIS 14^e (Montparnasse) pour soutenir Robert Chapuis : Claude Bourdet, membre du Bureau national.

PARIS 6^e pour soutenir Jacques Lautman : Philippe Laubreaux, secrétaire de la Fédération de Paris.

PARIS 19^e (Combat) pour soutenir Pierre Marchi : Pierre Naville, membre du Comité politique national.

FALAISE (Calvados 2^e) pour soutenir Maurice Combes : Harris Puisais, membre du Secrétariat national, directeur de « T.S. ».

VILLEJUIF (Val-de-Marne 1^{re}) pour soutenir Henri Leclerc : Behar, membre du Bureau fédéral de Seine-banlieue.

Samedi 25 février

DOURDAN (Essonne 4^e) pour soutenir Jean Babin : Henri Longeot, membre du Bureau national.

LOUDEAC (Côtes-du-Nord 3^e) pour soutenir Adolphe Perrault : Pierre Beregovoy, membre du Secrétariat national.

CORBIE (Somme 2^e) à 18 h 30, pour soutenir François Etienne : Marc Heurgon, membre du Secrétariat national.

PERONNE (Somme 5^e) à 21 h, pour soutenir Jean-Pierre Martein : Marc Heurgon, membre du Secrétariat national.

VALENCE (Drôme 1^{re}) pour soutenir Gilles Martinet : Bernard Lambert.

ALFORTVILLE (Val-de-Marne 4^e) pour soutenir Guy Poilvé : Georges Gontcharoff, membre du Bureau national, secrétaire fédéral de Seine-banlieue.

METZ et BELCROIX (Moselle 1^{re}) pour soutenir Claude Brixhe : Serge Mallet, membre du Bureau national.

Dimanche 26 février

VANNES (Morbihan 1^{re}) 10 h pour soutenir Eugène Queverdo : Jean Poperen, membre du Bureau national.

LANNION et PLOUARET (Côtes-du-Nord 5^e) pour soutenir Pierre Jagoret : Pierre Beregovoy, membre du Secrétariat national.

VILLERS-BRETONNEUX, ROISEL et CHAUNNES (Somme 3^e) pour soutenir Jean-Pierre Martein : Marc Heurgon, membre du Secrétariat national.

HAYANGE et FAMECK (Moselle 3^e) pour soutenir Victor Madelaine : Serge Mallet, membre du Bureau national.

Lundi 27 février

ANNECY (Haute-Savoie 1^{re}) pour soutenir Pierre Manneville : Jean Verlhac, membre du C.P.N., maire adjoint de Grenoble.

SOISSONS (Aisne 5^e) pour soutenir

nir Michel Herody, Pierre Beregovoy, membre du Secrétariat national.

LE NEUBOURG (Eure 3^e) 21 h pour soutenir Jean Binot : Daniel Mayer.

MAROMME (Seine-Maritime 4^e) pour soutenir Christian Farjon : Daniel Mayer.

PARIS 17^e (Epinettes) pour soutenir Pierre Nardin : Jean-François Pertus, Secrétaire national étudiant.

PARIS 19^e (Combat) pour soutenir Pierre Marchi : Jean Poperen, membre du Bureau national.

CALAIS (Pas-de-Calais 7^e) pour soutenir Albert Chiffard, Marc Heurgon, membre du Secrétariat national.

PARIS 11^e (Roquette) pour soutenir Yves Jouffa : Christian Guerche, membre du C.P.N., directeur adjoint de « T.S. » et Jean-François Pertus, Secrétaire national étudiant.

KREMLIN-BICETRE pour soutenir Henri Leclerc : Edouard Depreux, Secrétaire national.

NILVANGE et NEUCHEF (Moselle 3^e) pour soutenir Victor Madelaine : Serge Mallet, membre du Bureau national.

Mardi 28 février

CHAUMONT (Haute-Marne 1^{re}) pour soutenir Bernard Weidmann : Henri Longeot, membre du Bureau national.

NANCY (Meurthe-et-Moselle 1^{re}) 21 h, pour soutenir Jean Lallemand : Serge Mallet, membre du Bureau national.

POMPEY (Meurthe-et-Moselle 1^{re}) 18 h, pour soutenir Jean Lallemand : Serge Mallet, membre du Bureau national.

PERIGUEUX (Dordogne 1^{re}) pour soutenir Maurice Voiry : Marc Heurgon, membre du Secrétariat national.

OULLINS (Rhône 1^{re}) pour soutenir Pierre Simon : Gilles Martinet, Secrétaire national adjoint.

MILLAU (Aveyron 3^e) pour soutenir Paul Vieillard : Claude Bourdet, membre du Bureau national.

LE MANOIR (Eure 3^e) 18 h 30, pour soutenir Jean Binot : Pierre Beregovoy, membre du Secrétariat national.

EVREUX (Eure 1^{re}) 21 h, pour soutenir Harris Puisais : Pierre Beregovoy, membre du Secrétariat national.

LE TRAIT (Seine-Maritime 4^e) 21 h, pour soutenir Christian Farjon : Paul Parisot.

COLOMBES (Hauts-de-Seine 3^e) pour soutenir Jacques Planchenault : Christian Guerche, membre du C.P.N., directeur adjoint de « T.S. ».

PARIS 2^e pour soutenir David Weill : Yves Dechezelles.

PARIS 14^e (Montparnasse) pour soutenir Robert Chapuis : Gilles Ferry.

NOGENT-LE-ROTRON (Eure-et-Loir 3^e) pour soutenir Daniel Cogné : Jean-François Kesler, membre du C.P.N.

PIERREFITTE (Seine-Saint-Denis 1^{re}) pour soutenir Daniel Mignot : Christian Guerche, membre du

C.P.N., directeur adjoint de « Tribune Socialiste ».

CLAMART (Hauts-de-Seine 12^e) pour soutenir Edouard Depreux : Georges Gontcharoff, membre du Bureau national, secrétaire fédéral de Seine-Banlieue.

GENTILLY (Val-de-Marne 1^{re}) pour soutenir Henri Leclerc : Jean Arthuys, membre du Secrétariat national.

Mercredi 1^{er} MARS

LANGRES (Haute-Marne 1^{re}) pour soutenir Bernard Weidman : Serge Mallet, membre du Bureau national.

PALAISEAU (Essonne 4^e) pour soutenir Jean Babin : Pierre Beregovoy, membre du Secrétariat national.

TRELAZE (Maine-et-Loire 2^e) pour soutenir Marcel Reggui : Joseph Salé (militant syndicaliste) et Roger Secher, membre du C.P.N.

LA ROCHELLE (Charente-Maritime 1^{re}) pour soutenir Marc Bouscasse : Marc Heurgon, membre du Secrétariat national.

CHATEAUDUN (Eure-et-Loir 3^e) pour soutenir Daniel Cogneau : Christian Guerche, membre du C.P.N., directeur adjoint de « T.S. ».

MONT-SAINT-AIGNAN (Seine-Maritime 4^e) 17 h, pour soutenir Christian Farjon : Michel Rocard, membre du Secrétariat national.

PARIS 19^e (Combat) pour soutenir Pierre Marchi : Jean-Marie Vincent, membre du Bureau national.

NESLES (Somme 5^e) 18 h 30, pour soutenir Jean-Pierre Martein : Jean-François Kesler, membre du C.P.N.

ROYE (Somme 5^e) pour soutenir Jean-Pierre Martein : Jean-François Kesler, membre du C.P.N.

PARIS 12^e (Bel-Air-Picpus) pour soutenir Philippe Laubreaux : Jean-François Pertus, Secrétaire national étudiant.

ARCUEIL (Val-de-Marne 1^{re}) pour soutenir Henri Leclerc : Pierre Beregovoy, membre du Secrétariat national.

CHOISY-LE-ROI (Val-de-Marne 2^e) pour soutenir Pierre Ringuet : Georges Gontcharoff, membre du Bureau national, secrétaire fédéral de Seine-Banlieue.

PARIS 20^e (Belleville) pour soutenir André Gozard : Gérard Carles, militant syndicaliste et Jean-Marie Vincent, membre du Bureau national.

NOGENT-LE-PERREUX : contre l'U.N.R. Nungesser, réunion logement avec Henri Longeot, membre du B.N. et Louis Houdeville.

ISSY-LES-MOULINEAUX (Hauts-de-Seine 11^e) pour soutenir Roger Dauphin : A. Behar, membre du Bureau fédéral.

Jeudi 2 mars

CHEMILLE (Maine-et-Loire 2^e) pour soutenir Marcel Reggui, réunion agriculture avec Yves Tavernier, membre du C.P.N.

USSEL (Corrèze 3^e) pour soutenir Michel Kellermann, Marc Heurgon, membre de Secrétariat national.

IGNY (Essonne 4^e) pour soutenir Jean Babin : Pierre Samson.

VERRIERES (Essonne 4^e) pour soutenir Jean Babin : Paul Parisot.
CHATEAU-THIERRY (Aisne 5^e) pour soutenir Michel Herody : Henri Longeot, membre du Bureau national.

SAINT-GIRONS (Ariège 2^e) pour soutenir Roger Barat : Daniel Mayer.

SAINT-DIE (Vosges 2^e) pour soutenir Pierre Noël : Serge Mallet, membre du Bureau national.

VERSAILLES (Yvelines 5^e) pour soutenir Christian Boulan : Pierre Beregovoy, membre du Secrétariat national.

PARIS 10^e pour soutenir Roger Noulé : Francis Kahn.

PARIS 17^e (Epinettes) pour soutenir Pierre Nardin : Christian Guerche, membre du C.P.N., directeur adjoint de « T.S. » et Philippe Lau-

breaux, secrétaire fédéral.

PARIS 20^e (Belleville) pour soutenir André Gozard : Yves Dechezelles.

BAGNEUX (Hauts-de-Seine 13^e) pour soutenir Bernard Ravenel : Henri Leclerc, membre du Bureau fédéral.

PARIS 2^e pour soutenir David Weill : Claude Bourdet, membre du Bureau national.

ALFORTVILLE (Val-de-Marne 4^e) pour soutenir Guy Poilvé : Georges Gontcharoff, membre du Bureau national, secrétaire fédéral de Seine-Banlieue.

SAINT-OUEN (Seine-Saint-Denis 1^{re}) pour soutenir Daniel Mignot : Jean Arthuys, membre du Secrétariat national et Jean Poperen, membre du Bureau national.

une diminution importante de trois secteurs importants de la construction :

● Celui de la *construction la plus chère* (sans prime à la construction ni prêt du Crédit foncier) ; dans ce secteur, les mises en chantier ont été l'an dernier inférieures de 4 % à celles de 1965 et les permis de construire délivrés inférieurs de ... 32 % ! Les nombres les plus récents montrent que le mouvement s'amplifie, les promoteurs refusent de mettre en chantier des immeubles neufs, tant qu'ils n'ont pas vendu leurs logements déjà terminés.

● Dans le secteur de la *construction primée* mais sans prêt du Crédit foncier, un recul est déjà apparu également en 1966 : — 12 % de permis de construire et — 23 % de mises en chantier. Ce recul va continuer cette année.

● Enfin, dans le secteur des *prêts du Crédit foncier*, le nombre de logements obtenant le prêt a diminué de 30 % en 4 ans et va sans doute continuer à baisser, puisque le coût de la construction augmente mais que le gouvernement, s'il accroît l'aide par logement, refuse d'augmenter l'aide totale.

Au total, les statistiques de 1967 seront plus mauvaises encore que celles de 1966 : achèvera-t-on et lancera-t-on 385.000 logements (comme le prévoit le rapporteur de la Commission compétente à l'Assemblée nationale) ou moins ? C'est en tout cas un résultat de cet ordre qu'il faut attendre. Joli bilan pour cette législation !

L'échec d'une politique

Faut-il incriminer une sorte de fatalité qui s'acharnerait sur le pouvoir gaulliste ? Pas du tout : dans ce domaine comme dans les autres, les fruits dépendent de la semence. Et la semence choisie ne pouvait rien donner d'autre :

1) En limitant à son niveau actuel le rythme de la construction H.L.M., le gouvernement ne peut s'étonner de voir celle-ci stagner. S'il voulait faire plus d'H.L.M., il fallait ouvrir les crédits : ce qu'il a refusé d'année en année.

2) De la même façon, en bloquant à 2,85 milliards par an le volume des prêts du Crédit foncier, le gou-

vernement a choisi de voir la construction bénéficiant de cette aide diminuer (puisque le coût de la construction augmente).

3) En redonnant aux banques privées (dont les sociétés immobilières sont les filiales) le soin de financer la construction (directement ou par le biais du « marché hypothécaire »), le gouvernement a accepté le double risque que cela comporte : l'inadaptation de ce qui est construit aux besoins (les logements trop chers restent invendus et non loués) ; l'insécurité du système : quand les banques ou leurs clients ne s'intéressent plus à la construction, parce qu'elle n'est plus assez profitable, ils placent leur argent ailleurs, et la construction n'est plus financée.

Sans doute le pouvoir a-t-il tenté de mettre en place des formules de remplacement : l'épargne-logement : mais celle-ci, vu ses conditions, n'intéresse pratiquement que les cadres ; le marché hypothécaire : mais son taux, à 10-12 %, rend les opérations très chères, donc sélectionne la clientèle. Alors, il ne faut pas s'étonner du résultat : la politique officielle du « relais des capitaux publics par les fonds privés » suppose, pour réussir, que ces fonds viennent en abondance et à bon marché, aucune de ces deux conditions n'a été remplie. Et comme la spéculation financière n'a pas été plus jugulée que la hausse du coût de la construction, les capitaux supplémentaires ont été absorbés en fait, ces dernières années, en perte presque pure, comme l'a d'ailleurs reconnu Pisani devant le Parlement.

Un mot, enfin, sur les *loyers* : l'objectif officiel, on le sait, c'est le retour progressif à la liberté. On s'en est approché hardiment : hausses annuelles des loyers réglementés, relèvement des coefficients de calculs de ces loyers, libération — sous des prétextes divers — des loyers encore limités... Aujourd'hui, sur 6 millions de logements loués en France, il n'y a plus que 2.150.000 loyers régis par la loi de 1948 ; 3 millions d'autres sont libres (c'est-à-dire en général 3 fois plus chers) et 2 millions sont régis par les H.L.M. ou la S.C.I.C., c'est-à-dire ont des taux fort élevés.

Tel est le bilan de cinq « années sociales » du régime... □

Récession

15 millions de mal logés

Jean Todure

La politique du logement poursuivie avec constance — sinon clarté — par le pouvoir gaulliste a un nom : le désengagement des fonds publics ; elle a des effets immédiats : la stagnation du bâtiment dès 1966 et à partir de cette année la récession ; elle a des conséquences durables : la perpétuation de la crise du logement.

Quelques chiffres d'abord, pour rappeler l'ampleur du problème : Il y a en France actuellement 15 millions de mal logés, 650.000 ménages (essentiellement des jeunes) obligés de cohabiter avec une autre famille dans un même appartement, 600.000 autres ménages logés dans des « meublés » ou des pièces en

sous-location. Deux logements sur trois datent d'avant 1914, un sur quatre n'a pas l'eau, trois sur cinq pas de w.-c. intérieur... Voilà la situation, qui pénalise spécialement les familles populaires, les habitants des agglomérations en forte croissance et les jeunes ménages.

Construction chère : 12 fois plus vite que les H.L.M.

Qu'a fait le gaullisme pour la changer, au cours de la législation qui s'achève ? Là encore, les chiffres valent mieux qu'un long discours. Par rapport à la meilleure année d'avant cette législation (1959) les résultats sont les suivants :

Logements terminés (en milliers)

	1959	1966	Différence
H.L.M. locatives	82,8	96,9	+ 17 %
H.L.M. en accession à la propriété ..	18,1	30,1	+ 62 %
Logements primés	174,2	201,3	+ 16 %
dont « Logécos »	86,6	?	
Logements chers (sans prime)	28,2	85	+ 200 %
Reconstruction	17,1	1	- 84 %
Total :	320,4	413,3	+ 29 %

Ainsi, la V^e République a-t-elle volontairement frappé les deux secteurs les plus sérieux de la construction française :

— les « logécos » (accession à la propriété avec faible apport initial), qui avaient permis à des centaines de milliers de techniciens et de jeunes cadres de loger leur famille, et qui ont été supprimés en décembre 1963 ;

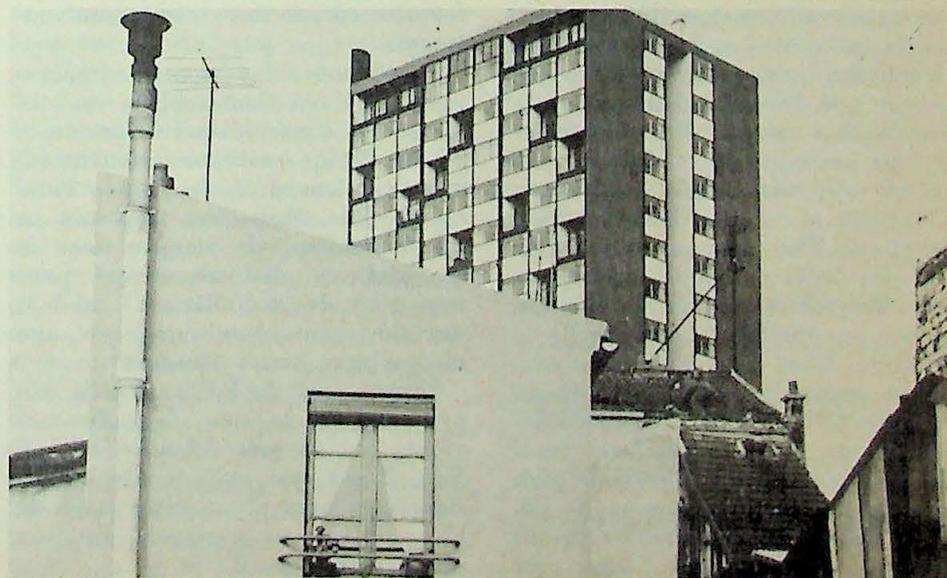
— les H.L.M. à louer, qui, après avoir diminué jusqu'en 1963, ne dépassent que de 17 % en 1966 leur niveau de 7 ans auparavant.

A l'inverse, la construction chère n'a cessé de progresser : elle a augmenté de 200 %, 12 fois plus vite que

la construction d'H.L.M. à louer ; ce qui signe le caractère anti-social de cette politique. Et ce qui explique, cette construction s'étant développée sans tenir compte des ressources des mal logés, qu'aujourd'hui des dizaines de milliers de ces logements restent vides : ils ne trouvent pas preneurs, au prix de vente ou de loyer auxquels ils sont offerts.

Nouveau ralentissement en 1967

Cela c'est le bilan 1966. Les perspectives pour 1967 et 1968 sont plus sombres encore : le gouvernement a décidé de financer 2,5 % d'H.L.M. supplémentaires. Mais on s'attend à



Livres

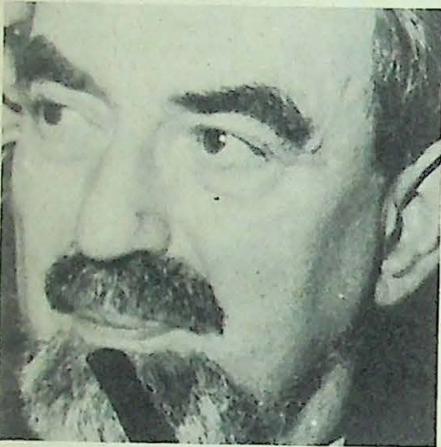
Les socialistes

d'André Philip

Maurice Combes

André Philip publie un nouveau livre (1) dans lequel il s'efforce de résumer l'histoire du socialisme français et de définir une position socialiste face aux problèmes actuels.

Universitaire et homme d'action, militant et ancien ministre, féru d'économie et de philosophie humaniste, savant et passionné, esprit libertaire croyant à la valeur de l'action politique, André Philip possède une personnalité complexe et attachante. Ses variations politiques elles-mêmes, qui l'ont conduit de la



S.F.I.O. au P.S.U. puis au « Groupe des 29 » (gaullistes de gauche) témoignent — quoi qu'on puisse penser — d'une sincérité profonde. C'est un homme d'expérience et de talent qu'on lit toujours avec intérêt, même si l'on n'approuve pas toutes ses analyses.

La décadence de la S.F.I.O.

Jusqu'à la fin de la IV^e République, l'histoire du socialisme français se confond beaucoup avec celle de la S.F.I.O. C'est ce qui apparaît dans l'histoire classée par André Philip, l'auteur prenant naturellement parti pour les Jaussiens contre les Guesdistes qui, selon lui, s'adressent avant tout — comme plus tard les communistes — aux ouvriers spécialisés que l'évolution même de la grande industrie tend à dépouiller de leur personnalité et du sens même des responsabilités.

On sait que cette thèse n'a rien d'original. Plus intéressant est l'exposé des luttes politiques d'entre les deux guerres et d'après la dernière guerre auxquelles André Philip a été mêlé. C'est ainsi qu'il ne cache pas sa sympathie pour les théories planistes d'Henri Deman, tout en déplorant que les néo-socialistes français aient détourné la notion de plan vers un « vague programme de défense des classes moyennes » (avant d'évoluer, pour certains d'entre eux, vers le fascisme).

L'auteur trace également un portrait émouvant de Léon Blum dont il décrit les scrupules et critique la distinction un peu subtile entre conquête du pouvoir et exercice du pouvoir. Par contre il ne reproche pas au leader du Front Populaire de ne pas être intervenu ouvertement en Espagne et de s'être laissé renverser par le Sénat.

Pour l'après-guerre, André Philip reprend pour l'essentiel les thèses du Socialisme trahi, ouvrage qui lui a valu d'être exclu en 1958 de la S.F.I.O. dont il souligne une fois de plus la bureaucratization et la décadence.

Un nouveau parti ?

Quant à l'exposé des problèmes actuels, il n'apporte pas non plus de grandes nouveautés par rapport à ce que l'auteur a écrit dans ses précédents livres : toutefois ses développements sur l'industrie et l'agriculture, la révolution technique introduite par l'automatisation et ses conséquences, la situation des pays en voie de développement, le rôle de la planification et du secteur public dans une politique socialiste, tout cela donne à réfléchir.

Visiblement tenté par un parti démocrate à l'américaine, André Philip regrette l'échec de l'expérience Defferre attribuée un peu facilement à la mauvaise volonté des vieux appareils, encore qu'il souligne la confusion introduite par les contacts avec le Centre des démocrates.

Par ailleurs, Philip ne déborde pas de sympathie pour la « petite Fédération », à qui il reproche de conserver trop de vieux chevaux de retour et de ne pas croire à son programme, ce qui ne facilite pas une confrontation sérieuse avec les communistes (la position actuelle de l'auteur favorise encore moins cette confrontation).

S'il dénonce les aspects conservateurs du Parti Communiste, ses tendances au « poujadisme de gauche », André Philip semble maintenant admettre qu'une évolution de ce Parti est possible. Mais il va trop loin en lui demandant de rompre avec le matérialisme dialectique qui peut être pour des socialistes — au-delà des déviations totalitaires — une philosophie parmi d'autres.

Sévère pour le P.S.U., Philip n'a pas compris le sens des affrontements qui se sont déroulés en son sein. Il est vrai qu'il a vite démissionné au nom d'une conception de l'Europe que ne partagent pas non plus ses amis gaullistes.

Rendant hommage aux efforts ac-

complis par les promoteurs de la Rencontre socialiste de Grenoble et des colloques régionaux, l'auteur se demande s'il n'y a pas là « le noyau de ce qui deviendra le nouveau parti démocratique socialiste ». Ce n'est

pas le but des initiateurs de la Rencontre et pourtant le problème de la création d'un grand parti socialiste demeure posé. □

(1) Collection Politique, Edit. du Seuil : 3 F.

Machiavel et le machiavélisme

« Si Machiavel (avec sa vie, son œuvre et tous les débats autour de son œuvre) ne fixait pas le problème envenimé de la fin et des moyens, le problème des rapports entre toute politique et toute morale — il ne vaudrait peut-être pas une heure de peine ». Ainsi s'exprime Georges Mounin, italianisant et marxiste, au début de son essai sur Machiavel (1), dans lequel il veut s'efforcer, au-delà des plaidoyers et des réquisitoires, de prendre la juste mesure de l'auteur du *Prince* et de sa doctrine.

Un homme d'action et de pensée

Pour cela, Georges Mounin replace Machiavel dans le cadre de son époque, dans l'Italie du XVI^e siècle morcelée en d'innombrables états, où la bourgeoisie encore faible était condamnée à « un compromis total » avec la féodalité. Nul doute qu'une situation aussi embrouillée n'ait pesé sur la pensée de l'auteur florentin plus sensible aux intrigues, aux considérations psychologiques qu'aux faits économiques et sociaux.

Mais qui était au juste Machiavel ? « Le grand commis d'un petit état » qui fut chargé d'importantes missions diplomatiques (en France, auprès de Louis XII, en Allemagne, auprès de l'empereur Maximilien, en Italie, auprès de César Borgia) et qui fut entraîné en 1512 dans la chute du chef de l'Etat florentin, le gonfalonier Sodérini. Accusé de conspiration, il fut ensuite jeté en prison par les Médicis, s'efforça de rentrer en grâce et n'y parvint guère. Politique habile mais non homme d'Etat, Machiavel était en tout cas un homme d'action, « et non un homme de cabinet ».

C'était aussi un homme de pensée : un poète médiocre, un conteur honorable (La nouvelle très plaisante de l'archidiabole Belphegor), un auteur comique parfois digne de Molière (La Mandragore), un historien de Florence, un théoricien de l'art militaire (qui méconnut l'importance de l'artillerie) et surtout l'auteur du *Prince* qui ne parut que quatre ans après sa mort, en 1531.

Contrairement à ce que prétendent certains — surtout en Italie — Machiavel n'a pas fondé la science politique. Selon Mounin, il est inférieur à Aristote qui a découvert l'économie politique et il a peut-être eu moins d'influence sur la bourgeoisie montante que Marsile Padoue, partisan, comme le « Secrétaire florentin », de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

L'arme historique des faibles

Il reste que *Le Prince* a été le livre de chevet de Sixte Quint, de Catherine de Médicis, de Charles Quint, de Henri IV, de Richelieu, de Napoléon, autrement dit un bréviaire des hommes d'action. Les partis les plus opposés les catholiques et les protestants à certaines époques, les Républicains comme Edgar Quinet au XIX^e siècle, ont fait l'éloge de l'auteur florentin.

Mais s'il a eu le mérite de désocialiser la politique, Machiavel a été exploité des jours par la droite, ainsi qu'en témoignent *Le Préluce à Machiavel* de Mussolini et *Les Machiavéliens* défenseurs de la liberté de James Burnham.

Par la droite seulement ? Certes non, puisque Antonio Gramsci — soucieux d'intégrer au marxisme la culture italienne — a voulu faire de Machiavel un Joachim avant la lettre, pour lequel *Le Prince* pouvait être non un monarque mais le parti du prolétariat. Georges Mounin réfute cette interprétation mais sous-estime à notre avis cette forme de machiavélisme que recèle le léninisme.

Sans doute Mounin souligne « les rechutes d'un praticisme marxiste dans la pratique machiavélique » : « Il (le marxisme) ne peut recourir à tous ces moyens qui sont le machiavélisme, sans que l'Histoire — ainsi qu'elle a fait ces dernières années — ne le rappelle à l'ordre durement ». Il reste qu'au-delà des déviations stalinienne le parti léniniste sous sa forme originelle — parti de « révolutionnaires professionnels » isolés dans une société où la classe ouvrière était très faible — était condamné à un certain machiavélisme.

Cette affirmation n'est d'ailleurs pas en contradiction avec le jugement que porte Mounin sur la brochure du secrétaire florentin : « L'usage que les classes en lutte ont fait du machiavélisme illustre parfaitement ce point de vue que le machiavélisme est la théorie de la faiblesse politique. On voit s'y accrocher les classes trop jeunes, inexpérimentées, peu conscientes d'elles-mêmes — et les classes déclinantes ; on voit s'en écarter les classes montantes en pleine possession de leurs forces ».

Les classes montantes mais non les « hommes forts » au service de la bourgeoisie déclinante.

(1) Machiavel : Collection Politique, Edit. du Seuil : 3 F.



Le souci du geste expressif.

Danse

Heureux Marseillais !

B. Sizaire

La danse n'est pas encore morte en France. Elle oppose, du côté de Marseille, une assez belle résistance à l'académisme et à la futilité. Depuis 1959 qu'il travaille à l'Opéra de Marseille, Joseph Lazzini a créé une véritable compagnie de ballet orientée vers le répertoire moderne.

Trois ballets nous ont été récemment proposés sur des musiques de Stravinsky, Bartok et John Autill. Les dix années qui séparent Orphée des deux autres permettent de saisir une évolution et des constantes. Résolument dionysiaque Lazzini veut exprimer les passions élémentaires : poursuite, amour et mort. C'est lorsqu'il se mêle d'évoquer des sentiments plus complexes, comme l'aspiration artistique, qu'il est le moins convaincant sans doute parce qu'il n'a pas encore parfaitement effectué, comme Béjart, la synthèse du geste classique et de la danse moderne.

Orphée est l'œuvre la plus ancienne ; c'est un ballet attachant mais souvent confus et qui souffre d'un manque d'enchaînement. De multiples figures s'y élaborent, mais

parviennent rarement à leur total développement.

L'écriture chorégraphique est beaucoup plus lisible dans *Lascaux*, ouvrage récent qui fait apprécier la vitalité de la troupe et le sens dramatique de son directeur. C'est pourtant une redite surchargée du *Sacre* de Béjart.

C'est à Jérôme Robbins (*West Side Story*) que nous pensons avec le *Mandarin Merveilleux*. Dans un beau décor, bien éclairé, Lazzini inscrit une chorégraphie nette et violente. Colette Marchand, magnifique, et six danseurs donnent une singulière intensité à ce ballet dramatique.

Lazzini n'apparaît pas encore comme un chorégraphe profondément original. Dans une large mesure il reste tributaire de Béjart et de Robbins. Mais il a le sens du théâtre et le souci du geste expressif. Il possède surtout une qualité, rare aujourd'hui : ses productions vivent ; ses ballets existent ! Ceux qui l'acclamaient ne s'y sont pas trompés : un tempérament s'imposait à eux comme il l'avait fait à la troupe jeune et dynamique de l'Opéra de Marseille. □

Cinéma

L'érotisme de Robbe-Grillet

Jean Helms

C'est au « Crazy Horse Saloon » qu'ont été tournées les scènes de cabaret où Trintignant contemple passionnément une superbe fille nue enchaînée. Cette jeune fille est une authentique strip-teaseuse. Elle

a vingt-ans et elle est Normande.

C'est ainsi qu'est présenté par la revue « Art et Essai » (1) le passage capital de « Trans Europ Express ».

L'histoire commence dans un train où Robbe-Grillet lui-même, sa femme

script-girl Catherine et un producteur ébauchent devant nous le projet du film que nous sommes en train de voir. Le film s'achève avec l'arrivée en gare du Trans Europ Express. On voit Robbe-Grillet prendre la sortie avec son équipe. Terminé !

L'année dernière à Istanbul

Non ! Poursuivons, voulez-vous, le procédé ? Replaçons arbitrairement Robbe-Grillet devant sa caméra, mais à Istanbul cette fois. En juillet 1962 nous avons réellement assisté au tournage de son premier film : « L'Immortelle ». La tête pleine de souvenir ensorceleur de « Marienbad » et du soleil du Moyen-Orient.

« Moustaches au vent, boucles noires en bataille, tenue d'été, notre nouveau cinéaste n'offrait qu'une bonne et lointaine ressemblance avec le sérieux ingénieur parisien. Doniol Valcroze se lève devant la caméra, l'air impassible, un rien ennuyé (ça plaît beaucoup au réalisateur), il s'approche d'une voiture, examine le capot et demande au marchand si elle a déjà servi...

Robbe-Grillet prolonge indéfiniment le plan fixe qui suit. Il en use et abuse tout au long du tournage d'une lenteur accablante. En moyenne dix plans par prises de vue... L'œuvre est conçue en deux sens : un sens « horizontal », c'est-à-dire la chronologie de l'histoire, son déroulement dans le temps, et un sens « vertical », à savoir qu'elle comporte des sortes de clivage de coupant, d'une façon insolite, les événements. Ainsi dans la séquence du Grand Bazar turc, reconstitué près de la Mosquée de Sulémanié, trois coupures invisibles font apparaître de discrètes modifications dans les décors : un vêtement, une coiffure, un objet, de sorte que la séquence s'enchaîne mais ses transformations matérielles donnent l'impression que le temps s'est écoulé beaucoup plus vite... »

Là était la théorie que nous avait exposée le chef de la photographie, dans le bateau qui nous ramenait en France. Quelques mois plus tard le film était projeté en prise à Paris. Stupéfaction. Où était cette « permanence plastique », ce lumineux regard sur la beauté des choses qu'on nous avait annoncés ? Au lieu de ces promesses techniques, apparaissaient — déjà — des effets de dentelles ou des faces de Turcs sournois, tels que les a immortalisés Pierre Loti. Nazim Hikmet qui, dans ses stances féroces, croyait avoir à jamais étranglé le pénible propagateur d'exotisme, a dû rougir dans sa tombe. Voilà que le « nouveau roman » remettait ça ! La Turquie, il est vrai, n'était sans doute pour le producteur qu'un prétexte à couler des capitaux bloqués dans ce pays. Mais tout de même, ne rapporter que ces pauvres clichés de deux continents qui se rejoignent amoureuxment à Istanbul, c'est maigre pour un maître de l'école du « regard ». Le beau prétexte que de le faire exprès ! Que

s'était-il donc passé après l'admirable « Année dernière à Marienbad » (où le dépaysement avait cette fois sa raison d'être) ? C'est tout simple. C'est un grand cinéaste qui a réalisé « Marienbad ». C'est un méchant théoricien qui a tourné « L'Immortelle » et « Trans Europ Express ».

Made in Crazy Horse

L'érotisme, ou plutôt les jaretelles et autres sous-jupons déjà très sollicités dans « L'Immortelle » s'épanouissent comme une fleur de soie fatiguée dans « Trans Europ Express ». Gare du Nord, où trafiquant de drogue (Jean-Louis Trintignant) achète une revue de nus pour se distraire dans le train qui l'amène à Anvers. Le nu photographie va prendre vie avec la mignonne (Marie-Françoise Pisier) qui sortira de sa vitrine flamande pour recueillir le héros. Travaillant en fait pour la police, la fille ne recule devant aucun sacrifice pour mettre en confiance son client. Elle se laisse attacher complaisamment aux barres du lit d'amour, car telle est la volonté sensuelle de son partenaire. Jusqu'au jour où ce dernier découvre le manège et tire un peu trop sur la corde qui lie le cou de sa tendre amie... Or il se trouve que dans un cabaret une strip-teaseuse enchaînée illustre sur la scène ce qui faisait rêver le héros dans les revues spécialisées. L'inspecteur, qui connaît son expert sur le bout des menottes, assiste aussi au spectacle. Mais il n'est pas seul. Le chef de bande, qui surveille son homme, l'abat au moment où il est arrêté. Coïtus interruptus.

C'est étrange. Tout le matériel rêvé est en place : Play-Boy, le cabaret aux lumières et des brunes s'évasant comme la bière hollandaise, et pourtant, comment dire ? Il ne se passe rien. De quels mystérieux labyrinthes sourd cette frigidité ? C'est peut-être que cette volonté descriptive théorisée par Robbe-Grillet est impuissante à rendre l'impalpable chatolement d'une aventure sensuelle, et même d'une vie tout entière. Ça ne « vit » pas. C'est alors qu'on pense à Godard auquel on prétend comparer Robbe-Grillet. Deux recherches sur des thèmes voisins, mais quelle différence de talent ! C'est vrai que « Made in U.S.A. » est maladroit. Mais il est d'une jeunesse, d'une beauté autrement plus percutante. Dans « Le Mépris » Godard a caressé la nudité de Bardot comme ne saura jamais le faire Robbe-Grillet. Son faux nouveau film est un roman mort-né.

(Marbeuf - Marotte - Médicis - Dragon). □

(1) Dossier n° 19, février 1967 (1 F).

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin
ODE. 15-04
Permanent de 14 h. à 24 h.
Le garçon aux cheveux verts
(V. O.)

Saint-Domingue

Vers une nouvelle explosion

C.-A. Girault

Le sommeil apparent de l'île d'Hispaniola mollement étendue à la surface de la mer des Caraïbes ne peut dissimuler ni la souffrance du peuple haïtien sous la férule du sanguinaire Duvalier, ni la souffrance du peuple dominicain perpétuellement sous la menace de la *big stick policy* de Washington.

Après les guerres incessantes contre Haïti au XIX^e siècle, la République Dominicaine a connu l'occupation américaine de 1905 à 1930, puis la dictature des Trujillo jusqu'en 1961 ; le mouvement de démocratisation qui suivit sa chute a été arrêté net par l'intervention américaine. L'élection du Président de la République au mois de juin dernier devait être le symbole du retour à l'ordre. Mais il est des ordres qui cachent les pires désordres ! Une nouvelle Constitution a été votée au mois de décembre. Mais que vaut la légalité lorsque la loi est celle du plus fort ? Le régime du Président Balaguer, illustration des impostures de la politique conservatrice en Amérique latine, justifie le mot de Juan Bosch : « Il n'y a pas d'activité politique dans ce pays, mais seulement la faim et la terreur ».

Il ne se passe guère de semaine sans que l'on n'ait à déplorer la mort ou la disparition d'anciens partisans de la Révolution : militants du mouvement du 14 juin ou constitutionnalistes. L'Association Dominicaine des Droits de l'Homme faisait savoir récemment que pendant une période de deux mois on avait dénombré cent onze arrestations pour motifs politiques, onze assassinats, sept blessés par balles, vingt cas de tortures, six disparitions, quarante perquisitions illégales... Le jeune Jorgito Puello, âgé de treize ans, qui avait été accusé d'espionnage n'a été libéré qu'après dix-sept jours de détention. La répression s'étend aux milieux étudiants et syndicaux. L'application des mesures sociales prises pendant les dernières années a été suspendue ; les terres des grandes haciendas distribuées aux paysans leur ont même été reprises.

Si l'échec de Juan Bosch et l'élection de Balaguer à la Présidence avaient été en eux-mêmes une profonde déception, la pratique du pouvoir est presque désespérante. L'action positive du Président, dont l'honnêteté personnelle n'est pas contestée, s'est limitée à des déclarations d'intentions. Balaguer prétend réduire l'énorme dette extérieure par un programme d'austérité (abaissement des très hauts salaires dans la fonction publique, limitation des im-

portations de luxe et levée de nouveaux impôts fonciers) et par la suppression de la corruption. Il a protesté en termes généraux contre l'acquiescement de deux membres du clan trujilliste : Martinez Alba, beau-frère de Trujillo et Félix Bernardino, surnommé le Chacal de l'Est. « La plus grande incitation au crime est en ce moment la faiblesse des juges » a-t-il proclamé sans désigner nommément personne.

En réalité Balaguer est un homme de paille dont la présence à la tête du gouvernement permet l'action des forces de droite et le contrôle constant des Etats-Unis. La longue dictature de Trujillo avait eu le temps de secréter une « classe » militaire dont les structures sont restées presque intactes. Nul étonnement donc de voir l'armée et la police constituer le fer de lance de la réaction. Tandis qu'une interdiction durable de rentrer en République Dominicaine pèse sur le colonel Caamaño, chef des forces constitutionnalistes, exilé à Londres, on parle d'un retour du « boucher du Pont Duarte », le général Wesin y Wesin actuellement en poste auprès des Nations Unies à New York. Le général Peguero, ancien chef de la police est, lui, effectivement rentré. Alors qu'à Buenos Aires, devant la conférence interaméricaine des chefs d'état-major, le général Osiris Perdomo, représentant la République Dominicaine, a pu déverser l'injure sur le mouvement révolutionnaire de 1965, des menaces encore plus précises pourraient se profiler, en l'espèce un coup d'Etat tramé autour d'un personnage inquiétant : le général Imbert Barrera. Cette éventualité a des chances d'aboutir dans la mesure où les Etats-Unis considéreraient que leurs intérêts seraient mieux défendus de cette manière. Pour l'instant, la présence d'une mission militaire pléthorique auprès de l'ambassade américaine assure un contrôle suffisant. C'est l'« écume » qu'a laissée l'intervention. Les conseillers assurent en outre tout comme au Vietnam l'entraînement d'un corps de répression de 3.400 hommes spécialisés dans les combats de rues et la *guerrilla*. D'ailleurs ce n'est pas un hasard si ces conseillers sont placés sous le commandement du colonel Van Joslin qui était il y a quelques années au Vietnam.

Pour les Américains, la République Dominicaine n'est qu'un pion dans la lutte anticommuniste. Peut-être faut-il rattacher à ce fait la nouvelle tentative anticastroïste des réfugiés cubains de Miami, en décembre der-

nier, qui visait à prendre Haïti mais aussi la République Dominicaine, comme bases de campagne contre Cuba.

Mais l'on ne comprendrait pas l'impuissance du gouvernement Balaguer à réduire l'action subversive des groupes d'extrême-droite et à limiter l'influence étrangère, si l'on ne savait que la marge d'action du Président est d'autant plus restreinte que lui-même fait partie de l'ancien personnel trujilliste. Sa souplesse politique et son habileté manœuvrière ont des limites qu'il ne peut pas dépasser sous peine d'être à son tour victime du système. Balaguer est toujours apparu comme le « chien battu » de Trujillo, fidèle serviteur qui servit de caution à la libéralisation du régime dans les années 59-61, dans la mesure où il était le seul à ne pas profiter pécuniairement des avantages du pouvoir. Peu-à-peu reviennent dans l'entourage présidentiel ceux que l'on a appelé les « syndiqués du crime », les complices de la dictature Trujillo. Une partie de la famille de l'ancien dictateur a même été officiellement autorisée à rentrer dans la République.

En fait sous le couvert d'un léger réformisme qui voudrait ressembler à celui pratiqué par Figueras au Costa Rica, on assiste à la tyrannie sanglante d'une faction qui ne peut se déshabituer des méthodes de gouvernement employées pendant plus de trente ans pour dominer la République. Décidément l'île d'Hispaniola ne peut se défaire tant dans sa partie dominicaine que dans sa partie haïtienne de formes de gouvernement qui semblent venir en ligne directe de l'Antiquité hellénistique.

Et pourtant la République Dominicaine se trouve placée devant les graves problèmes que connaissent toutes les sociétés sous-développées en cette deuxième moitié du XX^e siècle. Les bases de l'économie nationale reposent bien plus sur l'agriculture que sur l'industrie, une agriculture de type encore colonial, fondée sur la grande propriété et sur l'exploitation extensive. Mais le système tend à craquer de plus en plus. Sur le plan économique, la monoculture de produits tropicaux vendus à des prix très inférieurs sur les marchés mondiaux ne peut plus permettre d'assurer la subsistance d'une population croissante. Avec un taux de natalité très élevé, la République Dominicaine atteint aujourd'hui le chiffre de quatre millions d'habitants dont près de 80 % sont analphabètes.

La crise agricole aboutit à un exode rural qui a fait passer Santo Domingo de 370.000 habitants en 1960 à 560.000 habitants en 1966 et la population des autres grandes villes a varié dans des proportions voisines. Mais peut-on parler d'« urbanisation » en face d'un phénomène aussi anarchique qui se traduit dans la morphologie urbaine par l'extension vertigineuse des zones de bidonvilles ? La République Dominicaine est en passe de ressembler à sa voisine,

Haïti, jusqu'à maintenant beaucoup plus défavorisée, d'autant qu'un important « trop-plein » démographique immigre clandestinement de l'une vers l'autre.

Tout retard apporté à la solution de ces problèmes apparaît criminel et le gouvernement Balaguer ne saurait échapper à ce qualificatif. C'est ce dont les forces de gauche se rendent compte de plus en plus. Le peuple dominicain trompé dans ses espérances a beaucoup plus mûri politiquement pendant deux années que d'autres pays d'Amérique latine pendant dix. Partant d'une erreur d'analyse il a joué le jeu de la légalité sans se rendre compte que les dés étaient pipés. Au lendemain de sa défaite, Juan Bosch voulait encore monter une « opposition démocratique et constructive ». Quelques mois de gouvernement balagueriste ont suffi pour lui désiller les yeux et en toute logique il a démissionné de la direction du Parti Révolutionnaire Dominicain au mois de novembre. Son remplaçant — et cela prend la valeur d'un symbole — est un jeune homme de vingt-neuf ans très métissé : Francisco Peña Gomez. On peut espérer voir bientôt avec la nouvelle génération le *leadership* échapper à gauche aux libéraux traditionnels en même temps qu'à l'élite créole. Pour Peña Gomez « le régime de Balaguer est un régime constitutionnel parce qu'il est issu d'élections, mais par l'impunité avec laquelle agissent les terroristes, par la facilité avec laquelle il obéit aux *maîtres étrangers*, c'est un gouvernement *de facto* ».

L'inefficacité de l'opposition parlementaire et légale ayant été constatée puisqu'il a été répondu à la proposition de collaboration loyale par le refus brutal et par le crime, le peuple veut à nouveau se battre. Mais il est un préalable absolu à la lutte, quoi qu'on pense de son opportunité : l'union de la gauche. C'est l'absence de bases communes et solides qui a empêché une victoire rapide de la Révolution en 1965. Cette erreur ne doit pas être renouvelée. Or, la situation est encore passablement embrouillée avec la présence de plusieurs mouvements communistes, dont le Mouvement Populaire Dominicain, d'inspiration chinoise qui vient de s'incorporer le Mouvement du 14 juin (1), avec le Mouvement du 24 avril (2) qui s'emploie, sous l'égide d'Hector Aristy, à regrouper tous les constitutionnalistes, avec le Parti Révolutionnaire Dominicain de Peña Gomez déjà cité, enfin avec le Parti Révolutionnaire Social-Chrétien.

Dans tous les cas, la patience du peuple dominicain a des limites et l'on craint à Santo Domingo une nouvelle explosion de violence aussi forte que celle de 1965.

(1) Commémorant une tentative de débarquement en République Dominicaine organisée depuis Cuba, qui échoua (1959).

(2) Commémorant l'affrontement sanglant du Pont Duarte au début de la Révolution de 1965.